

SECTEUR S – LAGARDE MS06 MS07

Situé à 25 km au nord-est de Lunéville et à 30 km de Sarrebourg, dans la vallée du Sânon, les deux cimetières délimitent le village paisible de Lagarde (Garden): la nécropole française à son entrée ouest, route de Xures, et le cimetière allemand à l'est, route de la MS07ourdonnay. A la frontière entre l'empire allemand (Lorraine annexée) et la France, ses quatre franchissements sur le canal de la Marne au Rhin, notamment son axe routier nord-sud desservant alors les salines, confèrent à ce secteur une position stratégique rémanente (1939), aujourd'hui mémorielle et touristique.

Cette tête de pont suscite, les 10-11 août 1914, l'une des premières batailles de la guerre. L'autorité allemande, confrontée pour la première fois à la mort de masse, crée, dès le lendemain des comMS07ats, le premier cimetière mixte et le premier cimetière allemand du conflit.

Sa zone tampon unique englobe les deux cimetières et le village; elle s'inscrit dans le parc naturel régional de Lorraine. Elle comporte plusieurs attributs secondaires "vivants". C'est pourquoi une AVAP et un classement MH sont demandés.

Ces deux cimetières sont indissociables, y reposent, essentiellement des hommes disparus lors de la même bataille, sur la même commune: unités de temps, de lieu et d'action se trouvent ici réunies.

Document n° 1- Panorama du village et de ses nécropoles depuis la rive gauche du Sânon, c'est-à-dire depuis la France le 11 août 1914

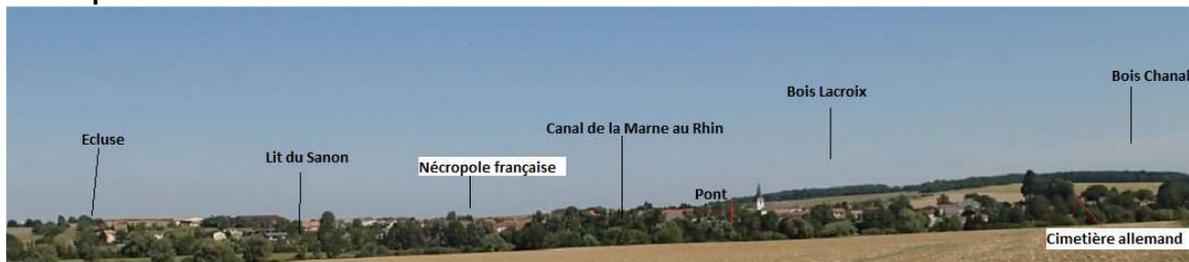


Photo M.-M. Damien (août 2015).



57 1.A nécropole française de Lagarde à l'ouest du village - (Photo M.-M. Damien (2012))

57 2-MS07 -Le cimetière allemand à l'est du village



Photo M.-M. Damien (2012)

Le secteur mémoriel de Lagarde présente également un caractère international franco-allemand.

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	MS06	<ul style="list-style-type: none"> - MS06 - 1 La nécropole française et son monument - MS06 -2 Le mausolée - MS06 -3 L'ossuaire n°1 - MS06-4 L'ossuaire n° 2
	MS07	<ul style="list-style-type: none"> - MS07-1 Le cimetière allemand - MS07-2 L'ossuaire - MS07-3 La stèle allemande originelle
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Élément(s) constitutif(s)	
	Zone(s) tampon(s)	<ul style="list-style-type: none"> - MS06-t1 Stèle française originelle du cimetière, retrouvée et conservée en mairie - MS06-t2 Le monument -MS06-t3 La mairie : poste de commandement -MS06 -t4 Le presbytère -MS06- t5 L'église et ses vitraux historicisés -MS06- t6 Le pont -MS06 - t7 Le port

		<p>ZT DU MS07IEN MS07 est identique à celle du MS06</p> <p>MS07-t1 Stèle française originelle du cimetière retrouvée conservée en mairie</p> <p>-MS07-t2 Le monument</p> <p>-MS07-t3 La mairie : centre de commandement</p> <p>-MS07 -t 4 L'église et ses vitraux historicisés</p> <p>-MS07 -t 5 Le mémorial</p> <p>-MS07- t6 Le pont</p> <p>-MS07 -t 7 Le port.</p>
--	--	--

	<p>Zone d'interprétation</p>	<p>MS06 et 07 - i1 Le Château de Martincourt</p> <p>MS06 et MS07 i2 L'écluse et le paysage du ru emprunté par les Allemands pour leur mouvement tournant vers l'écluse et la route de Xures (encercllement du village)</p> <p>MS06 et MS07 i3 Mémorial de Fonteny et document relatif à l'ancien cimetière franco-allemand</p> <p>MS06 et MS07 i4 Monument aux morts du 26^e régiment d'infanterie et aux deux premiers « gars » du 26^e tomMS07és le 7 août 1914 avec leur nom gravé (Manhoué) (photo n°9)</p> <p>MS06 et MS07 - i5 La tomMS07e d'un des deux « gars » dans le cimetière civil</p> <p>MS06 et MS07- i6 TomMS07e de l'aviateur Adolphe Lecour- Grandmaison, pilote à l'escadrille n° 75 à Moncourt</p> <p>MS06 et MS07-i7 Tombe commune à Gélu-court</p> <p>MS06 et MS07-i8 Village fortifié de Lemoncourt</p> <p>MS06 et MS07- i9 Tombes dans cimetière civil de Vic-sur-Seille</p> <p>MS06 et MS07-i10 Abri sur la colline dominant Vic-sur-Seille</p> <p>MS06 et MS07-i11 Maison à colomMS07age siège du commandement d'un régiment de <i>Landwehr</i></p> <p>MS06 et MS07- i12 Mémorial aux prisonniers russes Xoncourt</p> <p>MS06 et MS07- i13 Tombe à Xanrey</p> <p>MS06 et MS07- i14 Tombe à Bezange-la-Petite</p> <p>MS06 et MS07- i 15 Carré militaire dans le cimetière civil de Chambrey</p> <p>MS06 et MS07-i16 Tombe à Wusse</p> <p>-MS06 et MS07- i 17 Monument « En souvenir des Morts pour le droit » Château-Salins</p> <p>-MS06 et MS07 - i18 Plaque commémorative de l'emplacement du P.C. de Foch, commandant du 20^e C.A.</p> <p>-MS06 et MS07 -i19 Plate-forme du « Gros Max » de Hampont (canon de 38 cm) (photo n°8)</p>
--	-------------------------------------	---

ELEMENT CONSTITUTIF 06

ICONOGRAPHIE

Photo n° 4- La nécropole française



Communauté de Communes du Pays du Saulnois. Photo Daniel Manzi (2014)

Document n°5 : Le mausolée et les deux ossuaires



Photo : Communauté de Communes du pays du Saulnois, D. Manzi, Lagarde (2014)

<p>La nécropole française située à son emplacement originel, à flanc de coteau, à l'entrée du village, est la partie droite de l'ancien cimetière mixte franco-allemand créé au lendemain du 11 août 1914. Des champs complantés, propriétés communales, l'entourent à l'ouest et à l'est; ils correspondent aux parties désaffectées du cimetière primitif beaucoup plus grand (387 tombes environ en plus); leur limite occidentale soulignée par un alignement de mirabelliers est celle du cimetière de 1914. Sa clôture "art déco" et son portail en fer forgé la délimitent au sud; une haie de charmes et d'auMS07épines, ponctuée au nord d'un chêne résiduel l'intègre au milieu rural environnant.</p>			
1. Identification de l'élément constitutif MS06			
1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	MS06 1 La nécropole française et son monument 57 A 2 Le mausolée MS06 3 L'ossuaire n°1 MS064 L'ossuaire n° 2		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	6°41'59E ; 48°41'31N ; 6,699833333 ; 48,691191167 ; NW : 6°41'58.6E ; 48°41'31.4N NE : 6°41'59E ; 48°41'31.N SW : 6°41'59.7E ; 48°41'29.6N SE : 6°42'00.6E ; 48°41'29.7N NW : 6,699611111 ; 48,6920556; NE : 6,68333333 48,6920556 ; SW : 6,68333333 ; 48,68333333 ; SE : 6,700166667 ; 48,6915833		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Le Mausolée : 6° 41'58.3E ; 48°41'31.1N ; 6,699527778 ; 48,6919722 Ossuaire ouest:6°41'58.9E ; 48°41'31.3N ; 6,699694444 ; 48,6919722 Ossuaire est:6°41'31.4E ; 48°41'31.4N ; 6,692055556 ; 48,6920556		
1.3 Commune(s) concernée(s)	57375 Lagarde		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,183ha		
1.6 Propriétaires concernés par l'attribut majeur			
Nécropole	N° 18	État	État français propriétaire du bien délégué Secrétariat aux Anciens ComMS07attants

Mausolée	N° parcelle 18	Propriétaire de la parcelle : État français	Propriétaire du monument : État français délégué Secrétariat aux Anciens ComMS07attants
Ossuaire	N° parcelle 18	Propriétaire de la parcelle : État français	Propriétaire du monument : État français, délégué Secrétariat aux Anciens ComMS07attants
Ossuaire	N° parcelle 18	Propriétaire de la parcelle : État français	Propriétaire du monument : État français, délégué Secrétariat aux Anciens ComMS07attants
1.7 Gestionnaires concernés			
	DMPA /ONAC pour l'ensemble		
2.1 Description de l'élément constitutif			
<p>2.1a) À l'entrée ouest du village, la nécropole française jouit d'un cadre paysager rural voué aux activités agricoles et touristiques. Bordée de prairies en lanières, complantées de mirabelliers, à cent mètres du canal de la Marne au Rhin, elle se situe sur la terrasse alluviale du versant nord de la vallée du Sânon, à l'écart de tout risque d'inondation.</p> <p>Dans cette nécropole, à l'architecture simple, reposent 552 français. Les 200 stèles individuelles, à croix latine, en béton, se répartissent symétriquement, de part et d'autre de l'allée centrale, en sept rectangles de 16 tombes chacun. À l'arrière de ces stèles, s'élève le mausolée en pierre d'Einville, et de chaque côté, se dressent les stèles des deux ossuaires où reposent 352 corps.</p> <p>Son architecture et sa morphologie de forme rectangulaire reflètent celle d'une nécropole française classique. Elle s'en démarque par son orientation nord-sud, sa topographie en pente vers le canal et son verdissement récent: des cotonéasters de Demmer recouvrent les ossuaires, les charmes et les auMS07épines taillés dissimulent le mur bahut fermant le cimetière au nord.</p> <p>Cette nécropole n'a pas d'ornement; seuls se détachent son mausolée et ses ossuaires très soMS07res. Le mausolée d'une hauteur de 3 m, de style art Déco, regarde vers l'entrée et les sépultures individuelles. Il commémore la mémoire des hommes qui reposent en ce lieu. Sur la plaque qui l'orne, trop petite pour égrener tous leurs noms, sont gravés dans le marMS07re le nom de leurs régiments. Leurs restes mortels ont été recueillis localement à Lagarde, près de Xures et de Coincourt. Une plaque posée lors du cinquantenaire de la MS07ataille traduit l'attachement au lieu du 58^e RI. Les stèles épurées des deux ossuaires indiquent que la plupart des soldats y reposant sont inconnus sauf 30 d'entre eux : 12 dans l'ossuaire situé à gauche du mausolée qui renferme 166 corps et 18 dans l'autre où reposent 181 corps. Toutes les tomMS07es individuelles françaises portent la date du 11 août 1914, sauf 33 d'entre elles, stèles de soldats décédés de leurs MS07lessures entre le 20 août et le 28 août 1914. Seuls, six emblèmes indiquent 2 sépultures de 1917 et trois de 1918. À l'ouest, sous les mirabelliers existant en 1914, on devine les vestiges du monument allemand et le tracé du parcellaire) porte l'empreinte de l'allée séparant la partie allemande de la partie française</p>			

du cimetière primitif.

2.1b) Village frontière, Lagarde est l'objet de l'offensive française subite du 10 août 1914. Cette bataille, la deuxième de la bataille des frontières, se traduit par un combat très meurtrier qui décime un détachement français composé de deux bataillons d'infanterie du 58^e et du 40^e régiment et 2 de batteries du 40^e RAC, avancés à Lagarde pour créer une tête de pont au nord du canal de la Marne au Rhin. Encerclé, ce détachement est anéanti par les Allemandes. La population civile, qui a pactisé avec les Français, souffre beaucoup du vainqueur : civils fusillés (inhumés comme les combattants), maltraités, emprisonnés, emmenés comme otages. Dans les troupes, dans les deux camps, se trouvent des jeunes gens de Lagarde, cousins combattant contre des cousins. Cette bataille augure de la mort de masse : en quelques heures, les pertes sont estimées du côté français à 75 % et à 40 % du côté allemand.

Premier cimetière mixte franco-allemand créé sur le font occidental et subsistant sur son lieu originel. La topographie du site et le cadastre reflètent sa création germanique. Du 12 août à la mi-septembre 1914, les Allemands ouvrent trois cimetières : l'un à l'entrée ouest du village, nommé cimetière A (à l'époque cimetière mixte franco-allemand, aujourd'hui nécropole française), le second à l'est, dit cimetière B et un petit cimetière allemand sur la colline de la Bourdonnay. Ils recourent aussi à une extension du cimetière communal connexe au cimetière A. Ils doivent inhumer 411 français et 402 allemands, première confrontation à la mort de masse.

Les soldats français en ossuaires sont des soldats exhumés des tombes isolées, situées à l'ouest du village, le long du canal, et au nord-ouest de ce dernier ou des villages voisins. Tous étaient connus. Des saint-cyriens, promotion Montmirail, y reposent comme de simples soldats. Ces tombes isolées sont fleuries et entretenues pendant la guerre comme le cimetière qui fonctionne jusqu'en 1918. Après la guerre, l'État français (ministère des Pensions) réfléchit au réaménagement de ce cimetière (A), d'abord comme un cimetière mixte comme l'atteste le plan de 1920. Finalement l'État choisit de le dédier aux seuls soldats français. À partir de 1919, on exhume les corps des Allemands pour les transférer dans le cimetière B, à l'est du village dédié depuis sa création à cette nationalité où ils sont mis en ossuaire bien qu'identifiés. En 1920, le cimetière est un jardin paysager. En 1924, le service du Génie lui confère son plan et son architecture classique, simple et dépouillée traduisant le souvenir d'une défaite amère ! On conserve toutefois, à son extrémité nord, les chênes plantés par les alsaciens en 1914, épargnés mais situés sur une parcelle périphérique. La commune rachète les parcelles latérales désaffectées et l'État celle réservée à la nécropole. Ceci garantit la protection de son environnement. À cette époque sont construits mausolée et ossuaires. La population élève alors, adossé à l'église, un mémorial aux disparus et historicise les vitraux de l'église. Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale détruisent le cimetière réhabilité par les habitants et les familles, félicités par l'État pour sa remise en ordre; ils élèvent alors, à l'entrée du cimetière, une grotte de Lourdes en ex-voto. Cette nécropole participe pleinement à la constitution de ce paysage mémoriel que la commune et ses habitants ont toujours voulu privilégier et conserver. L'attachement local à ce bien " vivant " est profondément ancré.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

Il n'y a pas d'attribut secondaire dans le site

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

-Evolution des rites funéraires

Sa valeur exceptionnelle tient à son enseignement donné sur le traitement, dès le 11 août 1914, égalitaire de la mort de masse (813 morts en quelques heures dans le même lieu). Une seule règle s'applique : égalité de traitement du combattant mort en territoire allemand annexé, qu'il soit soldat français ou allemand (y compris les incorporés alsaciens-lorrains) ou civil. Les Bavares catholiques appliquent leur

	<p>valeur : "Ennemi dans la vie, uni dans la mort". Ce comportement contraste avec celui adopté par l'armée allemande d'occupation en Wallonie ou dans le nord de la Meurthe et Moselle où quelques jours plus tard une autre armée allemande oblige les habitants à ramasser et à inhumer deux morts allemands pour un français (Tintigny, Rossignol).</p> <p>- Sur le plan historique, ce cimetière est le premier cimetière mixte ou mitoyen ouvert par les Allemands sur le front occidental, une allée centrale le séparant en deux: à l'ouest les tombes allemandes, à l'est les tombes françaises; l'entretien du cimetière comme celui des tombes isolées est remarquable pendant toute la guerre.</p> <p>-Son architecture et sa scénographie archétype de la nécropole française de 1914</p> <p>Sa simplicité architecturale, son mausolée encadré de ses deux ossuaires, ses sépultures individuelles originelles en harmonie avec le paysage rural de l'entrée de ce village et la réunion in situ des seules victimes du 11 août 1914, (absence de regroupement), en fait un véritable archétype de la nécropole française élémentaire du début du conflit.</p> <p>- Inscription du MS07ien dans un paysage mémoriel</p> <p>Noms attributs secondaires traduit escarmouches et attaques incessantes le long du front.</p> <p>- Commémorations et manifestations publiques (franco-bavaroise) et l'attachement exceptionnel de la population locale et des familles:</p> <p>à leur nécropole (valeur mémorielle forte); construction du mémorial, vitraux historicisés, remise en état du cimetière par la population après le second conflit mondial, préservation des biens et du site. Si l'histoire française avait oublié cet épisode malheureux, Lagarde n'a pas oublié ses morts et ce bien, bien vivant (commémorations). Il suscite l'intérêt des universitaires comme des locaux (activités pédagogiques, colloque local, etc.). Les manifestations réunissent lorrains, gens du Midi et Bavaois. Il est visité par les touristes internationaux (port de plaisance).</p> <p><i>Il faut signaler le fonds scientifique complet exceptionnel des archives communales et du PSG de Metz relatives à cette nécropole et la collection privée de cartes postales (J.Didier), ce dernier autorisant sa publication.</i></p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) intégrité : depuis son réaménagement après la guerre, cette nécropole conserve l'intégrité de son plan et de sa composition. Le mausolée et ses ossuaires en pierre possèdent bien tous les éléments physiques de leur constitution initiale des années trente. Ils sont bien préservés et intégrés dans le paysage rural environnant (intégrité de composition) en dépit de son bombardement lors de la Deuxième Guerre mondiale.</p> <p>Les lieux sont restés tels quels, hormis le monument allemand à reconstruire dont les vestiges se dissimulent sous les mirabelliers dans une propriété privée.</p> <p>2) authenticité : bonne conservation des architectures et des conceptions monumentales et des matériaux d'origine depuis son</p>

	<p>réaménagement en 1924. Sa remise en ordre a eu lieu après le second conflit mondial suite à son bombardement par les habitants , puis des stèles en béton ont alors remplacé les stèles en pierre, et sa réfection a été effectuée de 1967 à 1971 sans apporter de modification à son plan d'ensemble. Un effort a été effectué sur le plan de son insertion paysagère par des plantations.</p>
<p>4. État de conservation de l'élément constitutif</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>Le niveau actuel de conservation est bon, la nécropole est bien entretenue.</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Appartenant au Parc naturel régional de Lorraine, aménagée en pente, sa partie inférieure, se situant sur la terrasse supérieure du Sanon, la nécropole hors des zones inondables, est proche d'une ZNIEFF 2 (Prairies de Lagarde); aucune pression urbaine ne s'y exerce. La municipalité très attachée au cimetière prend soin à l'entretien de ses ordons d'autant qu'elle conserve la propriété de la parcelle où était implanté à l'origine le cimetière allemand ;</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</p>	<p>AVAP pour protéger la zone tampon englobant le village et Protection MH demandée Demande de classement MH de l'église et de ses vitraux, les deux cimetières se trouvant inclus dans le rayon de protection. SCOT du Pays du Saulnois en cours d'achèvement prenant en compte les biens des deux conflits mondiaux; PLU Intercommunal patrimonial en cours d'étude par la CC de Communes du Pays du Saulnois , cette dernière ayant la compétence patrimoniale.</p>
<p>5. MS07iMS07liographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</p>	
<p>5.1. MS07iMS07liographie concernée par l'élément constitutif</p>	<p>-J. Didier, <i>Lorraine</i> 1914 Guide des lieux de mémoire Morhange, le Grand Couronné, éd. Ysec, 2004 -J. Didier, <i>Lagarde 10 et 11 août 1914, l'une des premières MS07ataille de la Grande Guerre</i>, éd. Ysec, 2006 -J. Didier, <i>Des moissons tachées de sang</i>, Lorraine 1914, Ed. Serpenoise 2010 Journaux de marche des régiments;</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>-Archives DMPAP (Direction de la Mémoire et du patrimoine, Paris Rue de Belle-Chasse, boîtes n°1758, 1757 et 1756 -Pôle des Sépultures de guerre et hauts lieux de mémoire (archives : registres d'état-civil militaire), Cité administrative, Metz - Service pour l'Entretien des Sépultures allemandes, Metz -ECPAD; -Archives communales</p>

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour l'élément constitutif 06 ET 07	
<p>Cette zone englobe la nécropole française, le cimetière allemand et le village qui fut au cœur des combats et conservé presque intact (paysage collinaire, bois Chanal, canal, bâtis, presbytère) sauf quelques îlots touchés par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Elle coïncide avec le rayon de protection de l'église si cette dernière était classée MH comme demandée ou avec celui de la nécropole française si elle était classée MH, comme archétype du cimetière classique français élémentaire (sans regroupement). La création d'une AVAP est également demandée.</p>	
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	<ul style="list-style-type: none"> - ZT DU bien MS06 et MS07 - MS06-t1 Stèle française originelle du cimetière retrouvée et conservée en mairie - MS06-t2 Le monument -MS06-t3 La mairie : poste de commandement -MS06 -t4 Le presbytère -MS06- t5 L'église et ses vitraux historicisés -MS06- t6 Le mémorial -MS06 t7 Le pont -MS06 t8 Le port 2A-t1 Fosses du bois des faisans -2A-t2 Abris et observatoires
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	<p>NE:6°42'55E;48°41'36; SE:6°42'46E;48°41'26N; SW:6°41'50E;48°41'21N; NW:6°41'54E;48°41'32N;</p> <p>NE:X =972 920;Y:6850 260 SE:X= 973 210;Y=6 849 770 NW:X=972 110;Y=6850 090 SW:X=972 070;Y=6 849 580</p>
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	<p>ZT DU bien MS06</p> <ul style="list-style-type: none"> - MS06-t1 Stèle française originelle du cimetière retrouvée et conservée en mairie 6°42 13.9E 48°41'29.5'N ; 6,703861111 ; 48,6915278 ; 48,6917778 - MS06-t2 Le monument : 6°42'22.0E;48°41'30.4N ; 6,706111111 ; 48,6917778 -MS06-t3 La mairie : poste de commandement : 6°42 13.9E ; 48°41'29.5'N' ; 6,703861111 ; 48,6915278 -MS06 -t4 Le presbytère : 6°42'12.5

	E;48°41'30.5N ; 6,703472222 ; 48,6918056 -MS06- t5 L'église et ses vitraux historicisés : 6°42'21.7'E; 48°41'30.7N ; 6,706027778 ; 48,6918611 -MS06 t6 Le pont : 6° 42'13.5E;48°41'25.2N 6,70375 ; 48,6903333 -MS06 t7 Le port : 6°42'23.5E; 48°41'26.8N ; 6,706527778 48,6907778
1.4 NomMS07re total d'habitants permanents dans la ZT	Lagarde 57375 200 haitants
1.5 Superficie totale	46 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	Cf. Liste en annexe 49 parcelles
Propriétaire puMS07lic	Cf. Liste en annexe 47 publics dont 38 communales; 2 départementales; 7 Etats;
1.7 Gestionnaires concernés	
Propriétaire puMS07lic	Cf. Liste en annexe:47 publics dont 37 communales ; 2 départementales; 8 Etats: 5 domaine fluvial, 2 Etat Ministère Ancien Combattant, 1 Forêt domaniale.
Propriétaire privé	Cf. Liste en annexe 49 parcelles
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
<p>- MS06-t1 Stèle française originelle du cimetière mixte franco-allemand, retrouvée et conservée en mairie</p> <p>Cette stèle française en pierre calcaire blanche a été sculptée pendant ou après la guerre. Elle porte le nom du sous-lieutenant Paul Adrien Ernest Léon du 58^e régiment d'infanterie. Ce saint-cyrien appartenait à la promotion Montmirail, pratiquement disparue avec les premières offensives de la bataille de Lorraine. Il repose avec de nombreux camarades aujourd'hui dans le cimetière de Lagarde, tombe 155.</p> <p>Lors du réaménagement du cimetière mixte franco-allemand après la guerre, les stèles allemandes comme les stèles françaises en pierre ont été détruites et vouées au remblai, hormis une stèle allemande conservée au cimetière B et en parfait état. Récemment lors de travaux de terrassement, un particulier a découvert cette stèle dans du remMS07lai au pied de sa maison.</p>	
<p>- MS06-t2 - Le mémorial du village</p> <p>Le mémorial adossé latéralement à l'église, sur le côté droit donnant sur une placette, est constitué d'une grande croix latine massive en pierre de près de 4 m de haut, rappelant le sacrifice des hommes. Sur le côté sont gravés dans la pierre « Ici sont morts pour la France 368 soldats des 40^{ème} et 58^{ème} régiments d'infanterie, 57 soldats du 19^{ème} régiment d'artillerie ».</p> <p>Il est érigé durant l'entre-deux guerre par les habitants et les familles des soldats du Midi suite à une souscription. La population y est très attachée. bien entretenu par la municipalité, il occupe et a occupé une position centrale lors des commémorations du centenaire.</p>	
<p>-MS06-t3- La mairie : poste de commandement</p> <p>La mairie, située sur la route de Xures, à l'angle de la rue conduisant au pont et au canal, occupe une position stratégique. Elle accueille le 10 août 1914 le commandement français pour quelques heures. Aujourd'hui, elle reste affectée à sa fonction initiale.</p>	

-MS06 -t4- Le presbytère

Le presbytère reconstruit en partie s'élève dans la rue principale, route de Xures, face à la mairie où était installé le commandement français. « Camp retranché », le presbytère est l'objet d'un véritable assaut de la part des Allemands qui accuse le prêtre François Demange de collusion avec les Français. Il est arrêté après les combats ; puis, « innocenté », il participe à l'identification des morts.

À proximité de ce dernier comme de la mairie, les combats, au sabre et à la baïonnette, sont d'une extrême violence ; les rues sont jonchées de morts et de blessés. En cinq heures, la mort de masse s'installe. Les habitants impuissants vivent des heures terrifiantes et inquiétantes d'autant qu'ils avaient sympathisé la veille, avec les Français.

-MS06- t5- L'église et ses vitraux historicisés

L'église Saint-Jean-Baptiste et ses vitraux historicisés par le peintre verrier Emmanuel Simminger, montrent une grande créativité artistique relayée aujourd'hui par les recherches scientifiques en cours sur le site. Elle est à elle seule un mémorial (liste des civils exécutés). Les vitraux représentent l'abbé Demange assistant les soldats mourants, la déportation des habitants, etc.

En effet, l'église est au cœur des combats. Le lundi 10 août 1914, le général Lescot commandant la 2^e division de cavalerie, décide de s'emparer du village, enlevé par deux bataillons d'infanterie (40^e et 58^e RI) appuyés par un groupe d'artillerie du 15^e CA. Les hommes sympathisent avec les habitants et s'installent dans le village. Ils placent dans le clocher comme dans les habitations des mitrailleuses qui taillent d'abord en pièce les Allemands venus reprendre Lagarde. L'église devient d'abord une ambulance française, puis très vite allemande. Trop petite, une seconde ambulance est ouverte dans l'école où œuvre Sœur Amanda.

Sur le plan architectural, cette église datant des années 1750, est une œuvre notable ; elle possède outre les vitraux un retable, des autels ainsi qu'une chaire et un buffet d'orgue remarquable. Elle mériterait son classement MH.

-MS06 et MS07 -t6 - Les ponts

Deux ponts assurent dans le village le franchissement du canal : l'un situé dans l'axe du presbytère et de la mairie, endommagé pendant la Première Guerre mondiale en raison de son rôle important dans les liaisons nord-sud desservant les mines de sel de Dieuze et du pays du Saulnois ; l'autre à la sortie est du village sur l'axe Sarrebourg-Lunéville, objet de violents combats. Il expliquerait la localisation du second cimetière allemand. Lors du second conflit mondial, ils furent l'objet de bombardements et défendus en 1940 par les troupes polonaises.

-MS06 et MS07 t 7- Le port

Étiré sur trois cent mètres le long du canal, le port est aujourd'hui un port de plaisance très prisé car gardant son authenticité. Il attire des bateaux résidents du monde entier (britanniques, australiens, néo-zélandais, sud-africains, allemands et français). En 1914, sa fonction principale était le transport de marchandises dans une zone frontière située en Lorraine annexée. La frontière passe alors à 500 mètres environ au sud du canal. La carte postale nous montre des soldats allemands renflouant un bateau de transport de marchandises.

ELEMENT MS 07

ICONOGRAPHIE

MS07rève description textuelle des limites du site

Situé à l'est du village, non loin du pont et de l'écluse franchissant le canal, le cimetière allemand (cimetière B) ouvert le 12 août 1914 surprend par sa platitude et son cadre champêtre. En contre-bas du bois Chanal, entouré au nord-ouest, au nord-est de prairies, il invite au recueillement.

1. Identification du site 57.MS07 Document n° 41 Cimetière allemand



Source : Communauté de communes du pays du Saulnois (2015).

Document n° 42 Ossuaire allemand



Photo M.-M. Damien (2012).

Documents n°43 et 44 Stèle de 1915 conservée dans le cimetière



Photo M-M Damien (2015) et Collection

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- MS07-1 Le cimetière allemand - MS07-2 L'ossuaire - MS07-3 La stèle originelle		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	6°42'39.4E ; 48° 41'30.8		
	NE : 6°42'39E; 48°41'31.8N NW : 6°42'38E;48°41'31.4N SW : 6°42'39.5;48°41'29.7N SE : 6°42'40.3;48°41'30.0N		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Ossuaire : 6°42'38.8E ; 48°41'31.5N Stèle originelle : 6°42'38.7E ; 48°41'31.2N		
1.3 Commune(s) concernée(s)	57375		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,0980 ha		
1.6 Propriétaires concernés par l'attribut majeur			
Attribut majeur MS07-1	N° parcelle n°22	Propriétaire de la	Propriétaire du

	22	parcelle	monument : VDK
AttriMS07ut majeur MS07-2	N° parcelle:22	Propriétaire de la parcelle : ÉTAT français	Propriétaire du monument : VDK
AttriMS07ut majeur MS07-3	N° parcelle:22	Propriétaire de la parcelle: ÉTAT français	Propriétaire du monument : VDK
1.7 Gestionnaires concernés			
AttriMS07ut majeur MS07-1	Gestionnaire : VDK		
AttriMS07ut majeur MS07-2	Gestionnaire : VDK		
AttriMS07ut majeur MS07-3	Gestionnaire : VDK		
2.1 Description du site			
<p>2.1a) Situé à la sortie est du village, à 250 m de l'église et de la mairie, ce cimetière allemand est implanté sur un terrain plat, en bordure d'une prairie, sur la route Lunéville-Sarrebourg, près du pont sur le canal. Son écrin champêtre et surtout l'utilisation du grès rose traduisent seuls son esprit germanique. Caché, dans le vallon, la colline du bois Chanal le domine. Le cimetière garde sa forme rectangulaire initiale. Là reposent 510 corps dont 390 en un ossuaire très fleuri, situé à l'arrière de 12 rangs parallèles de stèles individuelles en pierre (120). Bordé par un muret de pierre, en grès rose des Vosges, l'ossuaire) a pour seul ornement une stèle gardant la mémoire des soldats aux noms gravés sur les plaques de bronze, attestant leur mort le 10-11 août 1914 et leur identification. À sa gauche deux stèles : l'une indique les numéros des régiments d'appartenance des morts ; l'autre est une MS07elle stèle sculptée, en pierre calcaire, témoignant du type de sépulture qui pouvait être mise en place initialement pour un combattant non gradé. Son authenticité est vérifiée par confrontation à sa photo pendant la guerre.</p> <p>2.1b) Créé le même jour que la nécropole française au lendemain du 11 août 1914, il est dénommé cimetière B. En effet, depuis 1871, la commune de Lagarde, appelée Gerden à partir de 1915, est annexée à l'Empire allemand et fait partie du <i>bezirk Lothringen</i>. Les jeunes appelés font leur service militaire dans l'armée allemande ou franchissent la frontière. La vie rurale suit son cours. Mais, village frontière susceptible d'être organisé en tête de pont, Lagarde est l'objet de l'offensive française du 10 août 1914, bataille violente introduisant la mort de masse : en quelques heures, on déplore 813 morts (n° 18), soit des pertes estimées à 75 % du côté français et à 40 % du côté allemand. Le général Lescot, jugé responsable de cette défaite, est limogé par le commandant de la 2^e armée, le général de Castelnaud.</p> <p>Ce cimetière fonctionne jusqu'en août 1918 comme cimetière mixte franco-allemand : c'est le cimetière A. En effet, on y compte une quinzaine de sépultures individuelles de 1917 et 1918. Plus de 90 % des soldats inhumés sont morts en août 1914, les autres durant la guerre de position entre 1915 et à la libération. Leur garnison d'origine se trouve en Bavière et en Lorraine.</p> <p>Il est maintenu par l'administration française en 1919 pour y regrouper tous les corps des soldats allemands tombés dans le village. On y rassemble le petit cimetière allemand situé près du MS07ois Chanal et les corps des soldats allemands inhumés dans le cimetière mixte A. MS07ien que tous inhumés dans des cercueils et connus, les corps sont mis en ossuaire par économie. Nous pouvons suivre leur lieu d'inhumation depuis août 1914 grâce aux documents d'archives jusqu'à leur dernière demeure. Ce cimetière pose les mêmes interrogations que celui de l'Hellenwald, celles des modalités des exhumations d'après-guerre.</p> <p>Son écrin champêtre, connotation germanique du lieu, traduit l'effort d'intégration paysagère amorcée par les Bavaois et entretenu par le VDK, effort que nous pouvons suivre au fil des documents</p>			

iconographiques qui prouvent la permanence du site du cimetière B. Les premiers travaux d'amélioration y débutent en 1926, après l'accord signé entre le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* et les autorités françaises. Ils se poursuivent jusqu'en 1931 et concernent des aménagements paysagers : plantation de haies et d'arbres. Les corps des Alsaciens-Lorrains sont alors transférés dans la nécropole française. Le *Volksbund* aurait manqué de financement, ce qui justifierait la proportion élevée des corps en ossuaire. Dans les années 1960, lors de sa reprise de sa mission en territoire français, Lagarde bénéficie des chantiers de jeunesse comme Gerbéviller. En 1973, les croix provisoires en bois sont remplacées par des croix en granit caractéristiques des cimetières allemands. Le nom et les dates de vie des soldats y sont gravés. Des réfections sont régulièrement entreprises et son environnement amélioré. La nature des archives retrouvées confère à ce bien un très grand intérêt historique et scientifique et permet de comprendre le traitement de la mort du combattant au début de la guerre en Lorraine occupée. On y observe un traitement égalitaire de la mort de masse.

2.2 Description des attributs secondaires dans le site

Il n'y a pas d'attribut secondaire dans le site

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)

Lien avec des événements emblématiques de la Grande Guerre

- Cette nécropole s'inscrit dans ce paysage mémoriel renforçant ainsi le lien avec les événements historiques survenus à Lagarde.

Rites funéraires

- Traitement égalitaire de la mort de masse dès le 11 août 1914, au tout début de la guerre, et également sur les exhumations post- conflits.

Éléments liés à une nationalité

- Premier cimetière allemand créé ex-nihilo de la guerre par les Allemands sur le front occidental (l'Hellenwald était un cimetière de garnison); ce cimetière paysager est bien entretenu pendant toute la guerre et comporte à la fin de cette dernière des stèles individuelles sculptées en pierre.

Simplicité surprenante de son architecture, écho de la nécropole française

Son site plan et sa morphologie simple à l'image de celui de la nécropole française.

Attachement de la municipalité, des habitants et des familles à ce bien vivant, véritable lien entre le village et la Bavière. Ce bien vivant participe à leur histoire et à notre histoire. Il possède en cela une valeur internationale.

Le fonds d'archives comme celui de la nécropole française est très riche: cartes, première liste avec les mentions portées sur les premières croix de bois... (cf. annexe)

<p>3.2 Authenticité et intégrité du site</p>	<p>1) intégrité : depuis son réaménagement après la guerre, ce cimetière conserve l'intégrité de son plan, de sa composition. Son ossuaire en grès des Vosges possède bien tous les éléments physiques de sa constitution initiale. Il est bien préservé et intégré dans le paysage rural environnant (intégrité de composition). Nous observons une pérennité du paysage et la compréhension du site. La simplicité du cimetière créé en août 1914 impressionne ; les remaniements ne sont que le seul fait des autorités de l'époque estimant MS07ien faire. Son environnement paysager est d'une grande qualité, celui d'un village paisible et touristique de la vallée du Sânon . L'environnement est bon, offrant une intégrité visuelle et permettant la lecture du paysage.</p> <p>2) authenticité : bonne conservation des architectures et des conceptions monumentales depuis son réaménagement à partir de 1919. Sa réfection a été effectuée en 1926, 1960, 1973, sans apporter de modification à son plan d'ensemble mis en place dans les années vingt. Un effort a été effectué sur le plan de son insertion paysagère par des plantations depuis 1960.</p>
<p style="text-align: center;">4. Etat de conservation du site</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>Bon état de conservation.</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>L'élément constitutif est situé en zone à vocation agricole, entouré de champs. Il ne dispose pas de parking, pour la sécurité du site, il faut déconseiller le stationnement en ce lieu et inciter ce dernier dans le village.</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</p>	<p>Un sentier piétonnier aménagé le long de la route pourrait conduire à ce lieu depuis la sortie du village.</p>
<p style="text-align: center;">5. MS07iMS07liographie spécifique et documentation de référence concernant le site</p>	
<p>5.1. MS07iMS07liographie concernée par le site</p>	<p>J. Didier, <i>Lorraine 1914 Guide des lieux de mémoire Morhange, le Grand Couronné</i>, éd. Ysec, 2004 -J. Didier, <i>Lagarde 10 et 11 août 1914, l'une des premières MS07ataille de la Grande Guerre</i>, éd. Ysec, 2006 -J. Didier, <i>Des moissons tachées de sang</i>, Lorraine 1914, Ed. Serpenoise 2010 Journaux de marche des régiments</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>-Archives DMPAP (Direction de la Mémoire et du patrimoine Paris Rue de MS07elle-Chasse, boîtes n°1758, 1757 et 1756 - Pôle des Sépultures de guerre et hauts lieux de mémoire (archives registres d'état-civil militaire), Cité administrative, Metz - Service pour l'Entretien des Sépultures allemandes, Metz -ECPAD ;</p>

	- Archives municipales de la ville de Lagarde
--	---

ZONE TAMPON
Zone tampon pour le site 07
MS07rève description textuelle des limites de la zone tampon
La zone tampon de l'élément constitutif MS07 est identique à celle de l' élémentMS 06 (cf. ci-dessus)

ZONE D'INTERPRETATION	
Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel MS06 e MS07	
<p>Cette zone frontière est hautement mémorielle car, en dehors de l'offensive des 10 et 11 août 1914, de fréquentes escarmouches y éclatent entre les troupes françaises et allemandes et, d'autre part, ce secteur correspond à la zone de repli des troupes françaises lors des combats de la bataille de Morhange, d'où la présence de cimetières ou d'anciens cimetières. Dans ce territoire sensible, les Allemands construisent des lignes fortifiées de 1914 à 1916, parallèles aux lignes françaises plus méridionales. Cette zone rejoint au nord-ouest celle de Riche/Morhange et au sud-est celle de GerMS07évillier.</p>	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attriMS07uts secondaires de la zone d'interprétation	<p>MS06 et M07 i1 Le Château de Martincourt</p> <p>MS06 et M07 i 2 L'écluse, les tombes près du canal et le paysage du ru emprunté par les Allemands pour leur mouvement tournant vers l'écluse et la route de Xures (encerclément du village)</p> <p>MS06 et M07 i3- Mémorial de Fonteny et document relatif à l'ancien cimetière franco-allemand</p> <p>MS06 etM07 i4-MS06 et M07 i3 Monument aux morts du 26^e régiment d'infanterie et aux deux premiers « gars » du 26^e tombés le 7 août 1914 avec leur nom (Manhoué) (photo n° 9) 6°19'59.1E;48°49'24.6N</p> <p>MS06 et MS07-i 5 La tombe d'un des deux « gars » dans le cimetière civil</p>

	<p>MS06 et M07- i6 Tombe de l'aviateur Adolphe Lecour Grandmaison, pilote à l'escadrille N° 75 à Moncourt</p> <p>MS06 et M07- 7 Tombe commune à Gélucourt</p> <p>MS06 et M07- 8 Village fortifié de Lemoncourt</p> <p>MS06 et M07-i9 Tombes dans cimetière civil de Vic-sur-Seille</p> <p>MS06 et M07-i10 Abri sur la colline dominant Vic-sur-Seille</p> <p>MS06 et M07-i 11 Maison à colombage, siège du commandement d'un régiment de <i>Landwehr</i> 57A et MS07 i 12</p> <p>MS06 et M07-i 12 Mémorial aux prisonniers russes Xoncourt</p> <p>MS06 et M07- i 13 Tombe à Xanrey</p> <p>MS06 et M07-i14 Tombe à MS07ezange-la-Petite</p> <p>MS06 et M07-i 15 Carré militaire dans cimetière civil de Chambrey</p> <p>MS06 et M07-i16-Tombe à Wuisse</p> <p>-MS06 et M07-i 17 Monument « En souvenir des Morts pour le Droit » Château-Salins ; 6°31'36.2 E; 48°49'21.0 N</p> <p>-MS06 et M07-18 Plaque commémorative de l'emplacement du PC de Foch</p> <p>-MS06 et M07 - i19 Plate-forme du gros canon de Hampont (Photo n° 8) ; 6°36'35.9; 48°49'55.4</p> <p>-MS06 et M07-i 20 Carré militaire français, abris, piscine allemande, vestiges de tranchées, Delme : 6°28'51.1 E; 48°53'16.4N</p> <p>-MS06 et M07-i21 Oron Monument français avec liste des morts du 43^e régiment d'infanterie et du 146^e colonial avec liste des noms : premier lieu</p>
--	---

	<p>d'identification de tous les morts allemands et français : aucun inconnu ; site de la nécropole française créée par les Allemands le 20 août 1914, située à mi-pente à l'écart du village et maintenant désaffectée ; 6°28'51.1;48°54'26.9</p> <p>-MS06 et M07-i- 22 Ancien cimetière allemand : calvaire et banc de repos (Viviers), plaque commémorative de l'inauguration du cimetière par la compagnie sanitaire de Landwehr n°16 (photo n°14 et 14MS07) ; 6°26'08.1;48°53'16.4</p> <p>MS06 et M07- i 23- Le prieuré (ancienne ambulance)</p> <p>MS06 et M07-ii 24- Cimetière allemand avec carré russe et français, urne monumentale avec douMS07le inscription en français et en allemand; gare imposante Avricourt (photo n°13a et MS07) ; 6°48'17.9;48°39'00.1</p> <p>MS06 et M07-i 25 Leintrey : Nécropole exceptionnelle, la seule du front de ce genre ; « les Entonnoirs » (guerre des mines) et le monument aux morts du 162^e RI; stèle à Nissim de Camondo) ; 6°44'00.9;48°36'44.5</p> <p>MS06 et M07-i 26 Reillon : nécropole française et nécropole allemande (bataille de la Vézouze août-septemMS07re 1914) ; monument des « bras de chemises » : 6°44'50.3 E;48°35'44.0N</p> <p>MS06 et M07-i 26 - MS07athélémont-les-MS07auzemont : monument aux 3 premiers morts américains inaugurés en 1918 ; 6°31'26.9E; 48°41'35.2N</p> <p>MS06 et M07-i27 Forêt de Parroy : vestiges de tranchées et des combats ; abri ouvragé dit du Kronprinz à Emberménil 6° 37'35.2;48°38'30.7N</p> <p>MS06 et M07-i27 Forêt de Bourdonnay : aMS07ris</p> <p>M06 etM07-i28- Mémorial polonais : Seconde Guerre mondiale, Lagarde.</p>
<p>1.2 Coordonnées géographiques</p>	

<p>Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)</p>	<p>MS06 et MS07 i1 Château de Martincourt : 6°40'48.9E;48°41'06.1N</p> <p>MS06 et MS07 i 26 Reillon : nécropole française et nécropole allemande bataille de la Vezouze août-septembre 1914) ; monument des « bras de chemises » : 6°45'01.9;48°35'56.2N</p> <p>MS06 et MS07 i 26 Bathelémont-les-Bauzemont : monument aux 3 premiers morts américains, inauguré en 1918 ; 6°31'10.2E;48°41'26.0N, pas de parcelle indiquée sur voie</p> <p>MS06 et MS07 i 2 L'écluse 6°41'06.6E;48°41'21.7N et le paysage du ru emprunté par les Allemands pour leur mouvement tournant vers l'écluse et la route de Xures (encercllement du village) 6°41'06.7E;48°41'35.9N</p> <p>MS06 et MS07 i 3- Mémorial de Fonteny et document relatif à l'ancien cimetière franco-allemand : 6°27'48.6E; 48° 52'54.2'N</p> <p>MS06 et MS07 i4-MS06 et MS07 i3 Monument aux morts du 26^e régiment d'infanterie et aux deux premiers « gars » du 26^e tombés le 7 août 1914 avec leur nom (Manhoué) (photo n° 9) 6°19'59.1E;48°49'24.6N</p> <p>MS06 et MS07i 5 La tombe d'un des deux gars dans le cimetière civil : 6°20'32.9E;48°49'35.8N</p> <p>MS06 et MS07 i6 Tombe de l'aviateur Adolphe Lecour Grandmaison, pilote à l'escadrille N° 75 à Moncourt ; 6°38'13.7E;48°42'56.5N</p> <p>MS06 et MS07i 7 Tombe commune à Gélu-court : 6°20'32.9E;48°49'35.8N</p> <p>MS06 et MS07i 8 Village fortifié de Lemoncourt : 6°23'41.0E;48°51'58.1N</p> <p>MS06 et MS07 i9 Tombes dans cimetière civil de Vic-sur-Seille : 6°31'50.8E;48°46'39.3N</p> <p>MS06 et MS07i10 abri sur la colline dominant Vic-sur-Seille : 6°30'58.2;48°46'35.6N</p> <p>MS06 et MS07i 11 Maison à colombage siège du</p>
---	---

	<p>commandement d'un régiment de <i>Landwehr</i> : 6°30'58.2;48°46'35.6N</p> <p>MS06 et MS07 i 12 Mémorial aux prisonniers russes Xocourt ; 6°22'38.0E;48°54'27.7N ; parcelle 38</p> <p>MS06 et MS07 i 13 Tombe à Xanrey : 6°34'39.1E;48°44'49.1N</p> <p>MS06 et MS07 i 14 Tombe à MS07ezange-la-Petite : 6°36'48.7E;48°43'50.0N</p> <p>MS06 et MS07 i 15 carré militaire dans cimetière civil de ChamMS07rey ; 6°27'48.9"E; 48° 47'12.5"N</p> <p>MS06 et MS07i16 Tombe à Wuisse ; 6°38'59.1"E ; 48°51'02.9"N</p> <p>-MS06 et MS07 i1 17 Monument « En souvenir des Morts pour le Droit » Château-Salins ; 6°30'04.1 E ; 48°49'04.8 N</p> <p>-MS06 et MS07i18 Plaque commémorative de l'emplacement du PC de Foch : Foch6°30'30.2E;48°49'23</p> <p>-MS06 et MS07 i19 Plate-forme du gros canon de Hampont : 6°33'19.5'E;48°49'41.6"N</p> <p>-MS06 et MS07 20 Carré militaire français, parcelle n°37 abris, piscine allemande, vestiges de tranchées, Delme : 6°23'50.2 E; 48°53'19.4N</p> <p>-MS06 et MS07i21 Oron : monument français avec liste des morts du 43^e régiment d'infanterie et du 146^e colonial : premier lieu d'identification de tous les morts allemands et français : aucun inconnu ; site de la nécropole française créée par les Allemands le 20 août 1914, située à mi-pente à l'écart du village et désaffectée : 6°28'51.1;48°54'26.9</p> <p>-MS06 et MS07i 22 Ancien cimetière allemand : calvaire et banc de repos (Viviers), plaque commémorative de l'inauguration du cimetière par une compagnie sanitaire de <i>Landwehr</i> : 6°26'08.1E; 48°53'16.4N</p> <p>MS06 et MS07 i 23 Le prieuré (ancienne</p>
--	---

	<p>ambulance puis poste de secours principal) : 6°26'11.54E ; 48°53'18.1'N</p> <p>MS06 et MS07 i 24 Cimetière allemand avec carré russe et français, urne monumentale avec douMS07le inscription en français et en allemand ; gare imposante Avricourt : 6°48'31.5E ; 48°38'53N</p> <p>MS06 et MS07 i 25 Leintrey : nécropole exceptionnelle la seule du front de ce genre, les « Entonnoirs » (guerre des mines) et le monument aux morts du 162^e RI; monument à Nissim de Camondo : 6°44'00.9; 48°36'44.5</p> <p>puMS07lique</p> <p>MS06 et MS07 i27 Forêt de Parroy : vestiges de tranchées et des combats ; aMS07ri ouvrage dit du Kronprinz à Emberménil : 6°40'46.4E ; 48°38'39.6N</p> <p>MS06 et MS07i28 Forêt de Bourdonnay, nomMS07reux aMS07ris, 6°45'07.7E;48°42'54.2N</p> <p>MS06 et MS07 I29 Mémorial polonais : Seconde Guerre mondiale, Lagarde : 6°42'10.5E ; 48°40'56.1N</p>
<p>1.3 Communes concernées</p>	<p>Lagarde : 57375 Fonteny : 57225 Manhoué : 57440 Moncourt : 57473 Lemoncourt : 57391 Gélucourt : 57246 Vic-sur-Seille : 57712 Xocourt : 57755 ChamMS07rey : 57097 Wuisse : 57753 Château-Salins : 57132; Hampont : 57290 Delme : 57171 Oron : 57528 Viviers : 57727 Avricourt : 57042 Leintrey : 54308 Reillon : 54452 Bathélémont-les- MS07auzumont : 54050 EmBerménil : 54177 Bourdonnay : 57099</p>
<p>1.4 NomMS07re total d'haMS07itants permanents dans la zone d'interprétation</p>	<p>3 200 habitants</p>
<p>1.5 Superficie totale</p>	<p>23847ha</p>

1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	<p>- N° parcelles MS06 et MS07 i1 Le Château de Martincourt n°16</p> <p>MS06 et MS07i 8 Village fortifié de Lemoncourt : abris Parcelle n°91</p> <p>MS06 et MS07i10 Abri sur la colline dominant Vic-sur-Seille : bordure nord parcelle 14</p> <p>MS06 et MS07 i19 Plate-forme du gros canon de Hampont : parcelle 19 et 32</p> <p>-MS06 et MS07 i28 Forêt de Bourdonnay : nombreux aMS07ris, parcelle 1</p>
Propriétaires puMS07lic s N° Parcelle	<p>MS06 et MS07 i 2 L'écluse, les tombes près du canal et le paysage du ru emprunté par les Allemands pour leur mouvement tournant vers l'écluse et la route de Xures (encerclément du village) VNF ÉTAT, domaine public ; parcelles 4, 23, 10, 5</p> <p>MS06 et MS07 i 3 Mémorial de Fonteny et document relatif à l'ancien cimetière allemand-français : commune ; parcelle 116</p> <p>MS06 et MS07 i4-MS06 et MS07 i3 Monument aux morts du 26^e régiment d'infanterie et aux deux premiers « gars » du 26^e tomMS07és le 7 août 1914 avec leur nom (Manhoué) : commune et Souvenir français, sur la voie publique sans numéro</p> <p>MS06 et MS07i 5 La tombe d'un des deux « gars » dans le cimetière civil, commune et Souvenir français ; parcelle n° 40</p> <p>MS06 et MS07 i6 Tombe de l'aviateur Adolphe Lecour Grandmaison, pilote à l'escadrille N° 75 à Moncourt ; commune ; parcelle 95</p> <p>MS06 et MS07i 7 Tombe commune à Gélucourt dans cimetière civil : commune ; parcelle N° 166</p> <p>MS06 et MS07i 11 Maison à colombage siège du commandement d'un régiment de <i>Landwehr</i> : commune ; parcelle 94 ;</p>

	<p>MS06 et MS07 i 12 Mémorial aux prisonniers russes Xocourt ; commune, parcelle n° 38</p> <p>MS06 et MS07 i 13 Tombe à Xanrey : commune : parcelle n° 55</p> <p>MS06 et MS07 i 14 Tombe à Bezange-la-Petite ; commune : parcelle N° 45</p> <p>MS06 et MS07 i 15-carré militaire dans cimetière civil de Chambrey : commune ; parcelle n° 84</p> <p>MS06 et MS07i16 - Tombe à Wuisse ; commune : parcelle n° 10</p> <p>-MS06 et MS07 i1 17 Monument « En souvenir des Morts pour le Droit » Château-Salins : commune : parcelle 46</p> <p>-MS06 et MS07i18 Plaque commémorative de l'emplacement du PC de Foch : commune : parcelle n° 70</p> <p>--MS06 et MS07 20 Carré militaire français, commune : parcelle n° 37 et abris, piscine allemande, vestiges de tranchées, Delme</p> <p>-MS06 et MS07i21 Oron monument français avec liste des morts du 43^e régiment d'infanterie et du 146^e colonial : premier lieu d'identification de tous les morts allemands et français : aucun inconnu ; site de la nécropole française créée par les Allemands le 20 août 1914, située à mi-pente à l'écart du village commune et désaffectée : parcelle n° 71</p> <p>-MS06 et MS07i 22 Ancien cimetière allemand : calvaire et banc de repos (Viviers), plaque commémorative de l'inauguration du cimetière par la compagnie sanitaire de <i>Landwehr</i> n° 16 commune : parcelle n° 55</p> <p>5è A et MS07 i 23 Le prieuré (ancienne ambulance puis poste de secours principal) : parcelle 133</p> <p>MS06 et MS07 i 24 Cimetière allemand avec carré russe et français, urne monumentale avec double</p>
--	---

	<p>inscription en français et en allemand ; gare imposante Avricourt : VDK : parcelle 149</p> <p>MS06 et MS07 i 25 Leintrey : nécropole exceptionnelle, la seule de ce type, « les Entonnoirs » (guerre des mines) et le monument aux morts du 162^e RI ; monument à Nissim de Camondo : État parcelles 449, 468, 471</p> <p>MS06 et MS07 i 26 Reillon : nécropole française et nécropole allemande (bataille de la Vezouze août-septembre 1914) : État, parcelle n° 29</p> <p>MS06 et MS07 i 26 Bathelémont-lès-Bauzemont : monument aux 3 premiers morts américains inauguré en 1918 ; commune : sur voie publique, pas de parcelle indiquée</p> <p>-MS06 et MS07 i 27 Forêt de Parroy : vestiges de tranchées et des combats ; abri ouvragé dit du Kronprinz à Emberménil : État parcelle 11, 12</p> <p>MS06 et MS07 i 29 le mémorial polonais Seconde Guerre mondiale Lagarde ; commune, parcelle n° 6</p>
<p>1.7 Gestionnaires concernés</p>	
<p>Gestionnaires privés N° Parcelle</p>	<p>MS06 et MS07 i1 Le Château de Martincourt hier et aujourd'hui ;</p> <p>MS06 et MS07i 8 Village fortifié de Lemoncourt : abris</p> <p>-MS06 et MS07 i19 Plate-forme du gros canon de Hampont (Photo n° 8); 6°36'35.9 ; 48°49'55.4</p> <p>MS06 et MS07 -28 Forêt de Bourdonnay, nombreux abris, etc.</p>
<p>Gestionnaires publics N° Parcelle</p>	<p>MS06 et MS07 i 2 L'écluse, les tombes près du canal et le paysage du ru emprunté par les Allemands pour leur mouvement tournant vers l'écluse et la route de Xures (encerclément du village) VNF ÉTAT, domaine public ; parcelles 4, 23, 10, 5</p> <p>MS06 et MS07 i 3 Mémorial de Fonteny et document relatif à l'ancien cimetière allemand-français : commune ; parcelle 116</p>

	<p>MS06 et MS07 i4-MS06 et MS07 i3 Monument aux morts du 26^e régiment d'infanterie et aux deux premiers « gars » du 26^e tombés le 7 août 1914 avec leur nom (Manhoué) : commune et Souvenir français, sur la voie publique sans numéro</p> <p>MS06 et MS07i 5 La tombe d'un des deux « gars » dans le cimetière civil, commune et Souvenir français ; parcelle n° 40</p> <p>MS06 et MS07 i6 Tombe de l'aviateur Adolphe Lecour Grandmaison, pilote à l'escadrille N° 75 à Moncourt ; commune ; parcelle 95</p> <p>MS06 et MS07i 7 Tombe commune à Gélucourt dans cimetière civil : commune ; parcelle N° 166</p> <p>MS06 et MS07i 11 Maison à colombage siège du commandement d'un régiment de <i>Landwehr</i> : commune ; parcelle 94 ;</p> <p>MS06 et MS07 i 12 Mémorial aux prisonniers russes Xocourt ; commune, parcelle n° 38</p> <p>MS06 et MS07 i 13 Tombe à Xanrey : commune : parcelle n° 55</p> <p>MS06 et MS07 i 14 Tombe à MS07ezange-la-Petite ; commune : parcelle N° 45</p> <p>MS06 et MS07 i 15-carré militaire dans cimetière civil de Chambrey : commune ; parcelle n° 84</p> <p>MS06 et MS07i16 - Tombe à Wuisse ; commune : parcelle n° 10</p> <p>-MS06 et MS07 i1 17 Monument « En souvenir des Morts pour le Droit » Château-Salins : commune : parcelle 46</p> <p>-MS06 et MS07i18 Plaque commémorative de l'emplacement du PC de Foch : commune : parcelle n° 70</p> <p>--MS06 et MS07 20 Carré militaire français, commune : parcelle n° 37 et aMS07ris, piscine allemande, vestiges de tranchées, Delme</p>
--	--

	<p>-MS06 et MS07i21 Oron monument français avec liste des morts du 43^e régiment d'infanterie et du 146^e colonial : premier lieu d'identification de tous les morts allemands et français : aucun inconnu ; site de la nécropole française créée par les Allemands le 20 août 1914, située à mi-pente à l'écart du village commune et désaffectée : parcelle n° 71</p> <p>-MS06 et MS07i 22 Ancien cimetière allemand : calvaire et banc de repos (Viviers), plaque commémorative de l'inauguration du cimetière par la compagnie sanitaire de <i>Landwehr</i> n° 16 commune : parcelle n° 55</p> <p>5è A et MS07 i 23 Le prieuré (ancienne amMS07ulance puis poste de secours principal) : parcelle 133</p> <p>MS06 et MS07 i 24 Cimetière allemand avec carré russe et français, urne monumentale avec douMS07le inscription en français et en allemand ; gare imposante Avricourt : VDK : parcelle 149</p> <p>MS06 et MS07 i 25 Leintrey : nécropole exceptionnelle, la seule de ce type, « les Entonnoirs » (guerre des mines) et le monument aux morts du 162^e RI ; monument à Nissim de Camondo : État parcelles 449, 468, 471</p> <p>MS06 et MS07 i 26 Reillon : nécropole française et nécropole allemande (Bataille de la Vezouze août-septemMS07re 1914) : État, parcelle n° 29</p> <p>MS06 et MS07 i 26 Bathelémont-lès-Bauzemont : monument aux 3 premiers morts américains inauguré en 1918 ; commune : sur voie puMS07lique, pas de parcelle indiquée</p> <p>-MS06 et MS07 i 27 Forêt de Parroy : vestiges de tranchées et des combats ; abri ouvragé dit du Kronprinz à EmMS07erménil : État parcelle 11, 12</p> <p>MS06 et MS07 i 29 le mémorial polonais Seconde Guerre mondiale Lagarde ; commune, parcelle n° 6</p>

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

MS06 et MS07 i1 Le Château de Martincourt : hier et aujourd'hui

Ce château, situé sur la commune de Lagarde, est une sorte de poste avancé, au sud de l'écluse du canal de la Marne au Rhin, à 1,5 km à l'ouest du village.

Cette « maison bourgeoise » au moment des faits appartenait à un général allemand ; elle a été vivement saccagée par les troupes françaises. Après le repli de celles-ci, les Allemands ont utilisé les dépendances, en particulier les caves sous le bâtiment, pour y construire un abri bétonné et un central téléphonique. Il est composé de petites pièces aux murs bétonnés. Les restes d'équipements laissent à penser que plusieurs pièces servaient de dortoirs. Il subsiste dans un croisement de couloirs une cavité dans le sol pouvant servir de puits pour l'alimentation en eau de l'ouvrage ou d'accès extérieur. Après la guerre, il ne subsistait du « château » que les deux ailes et, en fort mauvais état, la partie centrale modifiée servait de hangar pour machines agricoles. Aujourd'hui, ce château est réhabilité.

MS06 et MS07 i 2 L'écluse et le paysage du ru emprunté par les Allemands pour leur mouvement tournant vers l'écluse et la route de Xures (encerclement du village)

L'écluse, lieu de franchissement du canal, et le ru Corvée-Bécasse, situés à l'ouest du village, sont les axes empruntés par les unités françaises venant du sud, de Martincourt et de la forêt de Parroy. Les Allemands venant du nord dans un mouvement tournant prennent en étau les troupes françaises qui occupent le village le 10 août, d'où la présence de tombes à leurs abords et la création d'un cimetière A à l'entrée du village, route de Xures.

MS06 et MS07 i 3 Mémorial de Fonteny et document relatif à l'ancien cimetière franco-allemand

Lors de leur repli après la bataille de Morhange, les troupes françaises et allemandes s'affrontent durement dans la vallée de la Nied française, d'où l'ouverture d'un cimetière franco-allemand où reposaient 170 français et 18 allemands, tous morts en août 1914. Les corps exhumés de ce lieu reposent depuis 1924, à Riche pour les premiers et au cimetière de l'Hellenwald, à Morhange, pour les seconds.

MS06 et MS07 i4-MS06 et MS07 i3 Monument aux morts du 26^e régiment d'infanterie et aux deux premiers « gars » du 26^e tomMS07és le 7 août 1914 avec leur nom gravé (Manhoué) ; 6°19'59.1E ; 48°49'24.6N ;

Ce monument se situe le long de la frontière au nord-ouest de Lagarde, à Manhoué. Localisé dans le prolongement du nouveau pont construit après la Seconde Guerre mondiale, à un carrefour, entre l'ancienne et la nouvelle route qui mène au village. Élevé en pierre, il est constitué de deux colonnes brisées reposant sur un socle rectangulaire étagé reliées entre elles par une couronne de lauriers. Sur chacune est gravé le nom du soldat tué. Au centre figure l'insigne du 26^e régiment d'infanterie composée d'une étoile à cinq branches, ornée du chardon et de la Croix de Lorraine et entourée de la fourragère rouge. Il porte l'inscription de Nancy, sa ville de garnison depuis 1873, et sa devise « Qui s'y frotte, s'y pique ». À l'avant du socle, on lit l'inscription : « Aux deux Gars du 26^e régiment d'infanterie tombés en terre lorraine annexée, le 7 août 1914 ».

Érigé par le *Groupe bandan* à l'extrémité du chemin rural conduisant à l'ancien pont, aujourd'hui démoli, il est inauguré le 14 mai 1938 à l'endroit même où sont tombés les deux soldats, le 7 août 1914 au matin. Ils faisaient partie d'une patrouille de la 8^e compagnie du 26^e régiment qui devait ramener un soldat blessé au cours d'une reconnaissance. Progressant jusqu'au pont de la Seille, ils s'y engagent, des Allemands ouvrent alors le feu. Les soldats Chrétien et Ganaye sont tués.

MS06 et MS07i 5 La tombe d'un autre patrouilleur dans le cimetière civil de Manhoué

À Manhoué, témoignant de ces incidents de frontière, dans le cimetière civil se trouve la tombe d'un autre patrouilleur mort également en 1914.

MS06 et MS07 i6 Tombe de l'aviateur Adolphe Lecour Grandmaison, pilote à l'escadrille N° 75 à Moncourt

Dans le village riverain de Lagarde, à Moncourt, se trouve comme dans d'autres villages frontiers la tombe d'un aviateur : tombe de Adolphe Lecour Grandmaison.

MS06 et MS07i 7 Tombe commune à Gélucourt : tomMS07e isolée d'août 1914.

MS06 et MS07i 8 Village fortifié de Lemoncourt

Situé au nord-ouest de Lagarde, le village de Lemoncourt est un village point d'appui, suite à la décision de Ludendorff en octobre 1916 de renforcer le front par des positions successives en profondeur, mêlant tranchées, réseaux de fils de fer et ouvrages en béton.

MS06 et MS07 i9 Tombes dans cimetière civil de Vic-sur-Seille

Située au nord-ouest de Lagarde, sur la frontière, Vic-sur-Seille est une importante ville de repos pour les troupes allemandes venant du front. La petite ville a alors la vie d'une « ville de garnison » avec prises d'armes, concerts de musique, enterrements d'officiers avec cortèges. Les rois de Bavière et de Wurtemberg la visitent en 1915.

Vic-sur-Seille, outre des tombes militaires dans le cimetière civil, possédait un cimetière allemand, déplacé d'abord à Vergaville, puis ensuite regroupé à l'Hellenwald à Morhange.

MS06 et MS07i10 Abri sur la colline dominant Vic-sur-Seille

Cet abri fait partie d'un ensemble d'abris de contre-pente.

MS06 et MS07i 11 Maison à colombage siège du commandement d'un régiment de *Landwehr* à Vic-sur-Seille

MS06 et MS07 i 12 Mémorial aux prisonniers russes Xoncourt

Au nord-ouest de Lagarde, les Allemands installent des camps de prisonniers russes qu'ils font travailler jusqu'à épuisement à la réalisation d'abris et de travaux liés à la logistique.

MS06 et MS07 i 13 Tombe à Xanrey

Dans cette commune située au nord-ouest de Lagarde, se trouve la tombe d'un sous-lieutenant tué le 14 août 1914, lors d'un mouvement en avant du 26^e régiment d'infanterie.

MS06 et MS07 i 14 Tombe à Bezange-la-Petite

Localité située à 7 km au nord-ouest de Lagarde, Bezange-la-Petite est une commune frontrière également, où subsistent seulement deux tombes : deux soldats morts le 14 août 1914 et le 2 novembre 1914. D'autres d'août 1914 y ont été relevées. Les escarmouches le long de la frontière sont fréquentes avant ou après la bataille de Lagarde.

MS06 et MS07 i 15 Carré militaire dans cimetière civil de Chambrey

Dans ce carré militaire comprenant dix tombes de soldats français, se trouvent sept chasseurs du 4^e MS07.C.P. tombés le 11 août 1914 lors d'escarmouches avec des patrouilles ennemies.

MS06 et MS07i16 Tombe à Wuisse

Au nord de Lagarde sur la commune de Wuisse reposent les restes du commandant Segond du 69^e régiment d'infanterie, mort le 20 août 1914 en entraînant deux de ses compagnies à l'assaut de la cote 343. Cette sépulture témoigne du repli de l'armée française après la bataille de Dieuze-Morhange.

MS06 et MS07 i1 17--Monument « En souvenir des Morts pour le Droit » Château-Salins ; 6°31'36.2 E

; 48°49'21.0 N

Dans cette ville située au nord-ouest de Lagarde, se dresse un monument « En souvenir pour le Droit. Il s'agit d'un monument funéraire comparable à ceux érigés pour les soldats allemands de 1870. Il se dresse au-dessus de la tombe des soldats inhumés dans le cimetière communal. Il est réalisé par l'entreprise Karmann. Sobre, il représente l'hommage décerné et le témoignage de la reconnaissance publique. Érigé en pierre de Savonnière, haut de 2,60 m et large de 2,50 m, il supporte une grande plaque de marbre où sont inscrits les noms des braves. Au frontispice, la Croix de Lorraine apparaît entourée de deux palmes de lauriers en relief.

Le projet est adopté 1831 par le conseil municipal. Le Souvenir français en revendique l'initiative avec le concours de la municipalité et des habitants de Château-Salins. Maître d'ouvrage, il finance finalement les travaux.

-MS06 et MS07i18 Plaque commémorative de l'emplacement du PC de Foch Château-Salins

Foch fixe temporairement son PC à Château-Salins, au 2 rue de Metz

-MS06 et MS07 i19 Plate-forme du gros canon de Hampont (photo n°8) ; 6°36'35.9 ; 48°49'55.4

Situé au nord de Lagarde, dans le MS07ois du Chaumont, à 255 m d'altitude, la plate-forme du « Gros Max » impressionne. Installé en 1915, il est actif entre 1916 et 1917. Ce canon de 260 t, d'un calibre de 38 cm, avait une portée de 35 km. il tirait sur Nancy, Dombasle et Lunéville et semait la terreur dans ces villes, obligeant les autorités civiles et militaires à prendre des dispositions; en revanche, il n'avait pas une grande utilité du point de vue tactique. Ce type de plate-forme était réparti tout le long du front occidental : en Meuse, dans les Ardennes, en Alsace, etc. Pour sa logistique ont été construits un réseau ferroviaire (ballast venant surtout de l'intérieur de l'Allemagne), une gare, plusieurs terrains d'aviation, un camp de prisonniers russes.

-MS06 et MS07 20 Carré militaire français, aMS07ris, piscine allemande, vestiges de tranchées, Delme : 6°28'51.1 E ; 48°53'16.4N

Dans le carré militaire se trouvent 23 tombes de soldats français dont 17 inconnus et une plaque commémorative. Ils appartenaient aux 234^e, 46^e et 160^e régiments d'infanterie. La plaque porte l'indication : « "19-20 AOÛT 1914", les troupes françaises pénètrent à Delme. En ce cinquantième anniversaire, reconnaissante et fidèle, la population rend un solennel hommage aux vaillants soldats».

Après la MS07ataille du 20 août 1914, 22 corps de soldats français sont inhumés avec des Allemands dans une fosse commune. La commune de Delme obtient du ministre des Pensions, l'autorisation de conserver les sépultures.

Sur le territoire de la commune on dénombre plusieurs abris à mi-pente et une ancienne piscine allemande ainsi que quelques vestiges de tranchées sur la crête.

-MS06 et MS07i21 Oron monument français avec liste des morts du 43^e régiment d'infanterie et du 146^e colonial : premier lieu d'identification de tous les morts allemands et français et site de la nécropole française créée par les Allemands le 20 août 1914, située à mi-pente, à l'écart du village et désaffectée. 6°28'51.1;48°54'26.9.

Le monument commémoratif d'Oron se trouve à l'entrée du village sur la route de Delme à Morhange. Il s'élève au sein d'un petit enclos suite au vol à maintes reprises de son coq et au regroupement des corps des soldats français à Riche en 1967.

En effet, le cimetière était construit là où tout le bataillon fut décimé jusqu'au dernier homme couvrant le repli de l'armée française, celui du 20^e Corps, à mi-pente, au nord-est du village à plus d'un kilomètre du village. Tous morts sont morts en héros pour le maréchal Foch. L'administration allemande demande à l'instituteur, M. Guereurt, de les identifier et de lui transmettre les objets trouvés (livret militaire, plaque d'identité et argent) et d'établir la liste des morts (77). Il en identifie 72 le 20 août 1914. L'instituteur aidé du curé, l'abbé Koch, identifie les corps et prévient les familles

par courrier. Les soldats sont inhumés sur place, sur le lieu des combats. Un monument est érigé le 20 août 1922 (Rapport de M. Guerbeurt) : la liste des disparus du 43^e régiment d'infanterie et du 146^e régiment d'infanterie coloniale y figure grâce à la générosité des habitants et des familles. Cette identification devient systématique, par courrier du 5 septembre 1914, adressé aux maires de l'arrondissement de Château-Salins : le *Kreisdirektor* demande de désigner les tombes par des croix ou autre insigne digne des hommes tombés pour leur patrie, d'y inscrire le nombre de cadavres, leur nationalité et le nom du régiment dont ces soldats faisaient partie.

-MS06 et MS07i 22 Ancien cimetière allemand : calvaire et banc de repos (Viviers), plaque commémorative de l'inauguration du cimetière par la compagnie sanitaire de Landwehr n°16 (Photo n°14 et 14MS07); 6°26'08.1;48°53'16.4

Ce cimetière est créé en août 1914 par les Allemands, en extension du cimetière communal ; il est lié à une ambulance installée dans le prieuré voisin pour y inhumer les corps des soldats allemands et français. Un calvaire, au piédestal portant la fameuse inscription allemande « Ennemi dans la vie, uni dans la mort » est surmonté d'un magnifique Christ coiffé d'un aigle. Ce calvaire se dresse à la jonction du cimetière civil et du cimetière militaire aujourd'hui désaffecté. On y voit encore un banc de repos et la plaque d'inauguration du cimetière. Là furent inhumés 110 Allemands et quelques Français. Les corps des allemands exhumés reposent à l'Hellenwald et ceux des Français à Riche.

MS06 et MS07 i 23 Le prieuré de Viviers est une ancienne ambulance, devenu hôpital de campagne puis poste de secours principal (photo n°)

Ce prieuré, créé au XI^e siècle à l'initiative de l'abbaye de Mettach, est acquis comme bien national par la commune et par plusieurs propriétaires privés lors de la Révolution. Au début du XX^e siècle disparaissent les ailes nord et ouest. À l'emplacement de cette dernière est construite l'église paroissiale actuelle. L'aile sud sert alors de presbytère dans lequel les Allemands installent leurs formations sanitaires.

MS06 et MS07 i 24- Cimetière allemand d'Avricourt : carré russe et français, urne monumentale avec douMS07le inscription en français et en allemand ; gare imposante Avricourt (photo n°13 a et b) ; 6°48'17.9E;48°39'00.1N

Situé au sud-est de Lagarde, à Avricourt, village voisin coupé en deux par la frontière établie en 1871, ce cimetière regroupe 559 corps dont 302 inhumés dans des tombes individuelles et 257 dans l'ossuaire, seuls deux corps ne sont pas identifiés. Il compte six tombes de militaires français et trois tombes russes avec croix latines en béton. Les croix allemandes sont en granit. Une urne funéraire monumentale orne l'ossuaire du cimetière, à sa base et sur des plaques de laitons sont gravés les noms des soldats qui y reposent. On y trouve également le monument funéraire de l'aviateur Nissim de Camondo dont le corps repose maintenant au cimetière de Montmartre à Paris.

Ce cimetière est créé par les militaires allemands dès les premiers jours de la guerre à la frontière en août 1914. Aux premières victimes des combats s'ajoutent celles de la guerre de position de 1915 à 1918. Les Allemands occupent les positions défensives entre Avricourt et Craincourt. Ils font des opérations de reconnaissance, mais à partir du 14 août date à laquelle la 2^e armée se met en mouvement, les comMS07ats se durcissent tout le long de la frontière.

MS06 et MS07 i 25 – Leintrey : nécropole exceptionnelle, la seule du front, « les Entonnoirs » (guerre des mines) et le monument aux morts du 162^e RI; monument à Nissim de Camondo (photo n° 12) ; 6°44'00.9E ; 48°36'44.5N

La petite commune de Leintrey, située à 6 km de Lagarde, possède une nécropole exceptionnelle : une nécropole de guerre. Ce site est l'un des plus impressionnants, une allée MS07ordée de tranchées conduit au monument commémoratif construit au milieu des cratères remplis d'eau et couverts de nénuphars. Dans ces derniers, reposent les hommes tués lors de l'explosion du 11 juillet 1916. La moitié de la 3^e compagnie du 162^e régiment d'infanterie y est engloutie suite à l'explosion de quatre

mines, environ 160 hommes. Le site est reconnu tardivement comme nécropole nationale.

MS06 et MS07 i 26 Reillon : nécropole française et nécropole allemande (bataille de la Vezouze août-septembre 1914) ; monument des « bras de chemises » : 6°44'50.3 ; 48°35'44.0

Cimetière franco-allemand étaMS07li en plein champ en 1920 sur un coteau dénudé, il frappe par sa simplicité, sa rigueur et la rudesse de son environnement. Là reposent les corps de 1 400 Français dont 1 326 tués en 1914-1918 et 5 500 Allemands tués au cours des deux conflits mondiaux ; mais surtout, là, se trouvent officiellement les corps des soldats tués lors des explosions de mines de Leintrey. Dans le sol bouleversé par les explosions sont restés ceux qui n'ont pu être ni dégagés ni recherchés ; les corps de ceux qui ont pu être retrouvés se trouvent à Reillon.

À l'intérieur du cimetière s'élèvent les monuments aux morts des 223^e et 333^e R.I. ainsi que de la 74^e D.I. qui ont combattu dans le secteur de septembre 1914 à septembre 1918.

MS06 et MS07 i 26 Bathélémont-lès-Bauzémont : monument aux 3 premiers morts américains inauguré en 1918 ; 6°31'26.9 ; 48°41'35.2

C'est à Bathélémont-lès-Bauzémont, au sud de Lagarde que les soldats américains tirèrent leurs premiers obus et, c'est aussi à proximité de Bathélémont, au nord de Bures, qu'ils eurent leurs premiers morts et prisonniers. Les trois premiers morts américains furent inhumés dans un pré, à proximité du château de Montjoie, le 4 novembre 1917. Un monument commémoratif fut inauguré en mairie de Nancy, le 3 novembre 1918, les lignes proches ne permettant pas alors son érection. Elle se fit plus tard face à l'église en ruines. Exécuté en pierre d'Euville, ce monument est détruit par les Allemands en octobre 1940. Le monument est reconstruit après la Seconde Guerre mondiale, à l'initiative du général George C. Marshall, président de l'*American MS07attle Monuments Commission*, le 9 mai 1955. Il est composé d'un bloc de granit brut des Vosges et est transféré près du cimetière communal.

MS06 et MS07 i27 Forêt de Parroy : vestiges de tranchées et des combats et abri ouvragé dit du Kronprinz à Emberménil : 6° 37'35.2E; 48°38'30.7N (Photos et documents en annexe)

La forêt de Parroy est une vaste zone forestière située au sud-ouest de Lagarde. Les Français partirent de cette forêt pour lancer leur offensive sur Lagarde en août 1914 et vinrent s'y replier. L'armée française (222^e, 230^e R.I.) la partage avec l'armée allemande, notamment la 12^e compagnie du L.I.R. 5. Ils y construisent abris et tranchées. Les Américains libérèrent ce secteur et y perdent des hommes.

MS06 et MS07 i28 Forêt de Bourdonnay, nombreux abris.

MS06 et MS07 i29 Le mémorial polonais, Seconde Guerre mondiale, Lagarde

Dans la nuit du 17 au 18 juin 1940, la 1^{re} division de grenadiers polonais, servant au sein de l'armée française, rejette l'ennemi au-delà du canal de la Marne au Rhin par une héroïque contre-attaque. Beaucoup périssent dans ce combat, leurs corps sont inhumés dans la nécropole nationale de Dieuze

MS06i 30- Forêt de Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle), cote 277 ancine cimetière allemand

Stèle de l'ancien cimetière allemand, dédiée aux morts du 60^e régiment d'infanterie de *Landwehr*, 1914-1916. Parmi les croix chapeautées et peintes en noir, se trouvent deux tombes d'aviateurs Français tombés le 10 mars 1916. Il est intéressant de noter que les Allemands n'ont pas fait de distinction au niveau du traitement des morts : ces deux Français sont enterrés comme les Allemands. Seules les Croix de Fer sont absentes sur leurs croix. Le monument central, imposant, est en calcaire jaune et orné d'un aigle au repos, la tête tournée vers la gauche. Les carrés funéraires sont limités par des pierres sèches sur champ. Le LIR 60 appartient à la 13.Ldw.D. Celle-ci occupe le secteur de la forêt de Bezange de mai 1915 à février 1917. A proximité, un poste de secours, cote 277 non loin du

cimetière, 2003, fronton avec une croix dans un cercle (Croix-Rouge), 2 Croix de fer et l'indication 14-16.

SECTEUR MEMORIEL DE LAGARDE ANNEXE

ZONE TAMPON MS06 ET MS07 PARCELLES CADASTRALES

Propriétaire privé

- N° de sections, de parcelles et contenance

Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

01	0002	DU HAUT DE LA CROIX	420
01	0003	DU HAUT DE LA CROIX	132
01	0004	DU HAUT DE LA CROIX	187
01	0005	DU HAUT DE LA CROIX	138
01	0006	DU HAUT DE LA CROIX	166
01	0007	BARBE/EUGENE LOUIS GHISLAIN/WACKER/Francine	172
01	0008	EMMANUELLE	318
01	0009	NOYE/GABRIEL/THOMAS/MADELEINE	295
01	0012	GASPARD/JEAN MARIE CHARLES/GASPARD/SYLVIANE MARIE ANNICK/VOINOT/JANINE ALINE	459
01	0013	REBER/HANS JURGEN/HIEROLD/IRIS	457
01	0014	REBER/HANS JURGEN/HIEROLD/IRIS	928
01	0015	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	442
01	0016	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	437
01	0017	VALLE/ROLAND ERNEST/WILHELM/ASTRID LUCIENNE	445
01	0018	VALLE/ROLAND ERNEST	447
01	0019	CLAUDINE	1392
01	0021	DUBOIS/ALAIN/DUCARO/JOELLE MARIE	983
01	0022	DUBOIS/ALAIN/DUCARO/JOELLE MARIE	701
01	0023	SOMME/JEAN-MARC EUGENE BERNARD	842
01	0024	SUZANNE/GERARDIN/CHRISTIANE	886
01	0025	WILHELM/ALAIN/CUNY/Francine MARIE	1104
01	0026	DUFRESNE/MICHEL ROLAND CHRISTOPHE	996
01	0027	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	355
01	0028	DURAND/ETIENNE/MANGIN/COLETTE GISELE MARIE	138
01	0029	JEUNESSE/JOSEPH MARCEL	116
01	0030	ADAM/CLAIRE RAYMONDE	158
01	0031	PROPRIETAIRES DU BND 375 010031	542
01	0032	MARC/COURTIN/JEANNINE GABRIELLE MARIE THERESE/COURTIN/RENEE LUCIENNE/COURTIN/BERNADETTE ANNE MARIE	343
01	0033	ADAM/CLAIRE RAYMONDE	205
01	0035	MARC/COURTIN/JEANNINE GABRIELLE MARIE THERESE/COURTIN/RENEE LUCIENNE/COURTIN/BERNADETTE ANNE MARIE	721
01	0036	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	633
01	0037	DURAND/ETIENNE/MANGIN/COLETTE GISELE MARIE	542
01	0038	JEUNESSE/JOSEPH MARCEL	317
01	0039	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	159
01	0040	CAMILLE/CHENOT/SIMONE MARIE MADELEINE	229
01	0041	JEUNESSE/JOSEPH MARCEL	318
01	0042	SOMME/CHARLES EUGENE EMILE/KISSEL/GENEVIEVE JEANNE/SOMME/MARIE-FRANCE MADELEINE	586
01	0043	KOEHLER/DIDIER PIERRE ANDRE	373
01	0044	KOEHLER/DIDIER PIERRE ANDRE	199
01	0045	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	111
01	0046	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	133
01	0047	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	64
01	0048	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	307
01	0049	SOMME/CHARLES EUGENE EMILE/KISSEL/GENEVIEVE JEANNE	335
01	0050	NOYE/JOEL PATRICE/COMTE/MARIE- CHANTAL LUCIENNE MICHELLE	956
01	0051	AGNES	383
01	0052	MARIE/PARISOT/VALERIE	783
01	0056	PRINCE/MARIE SIDONIE/MARCILLY/EUGENE	212
01	0057	MANGIN/COLETTE GISELE MARIE/DURAND/MONIQUE AGNES/DURAND/ETIENNE	118

Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

Propriétaire puMS07lic	N° de sections, de parcelles et de contenance

Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

Section		N°parcelle	
01	0079	Commune DE LAGARDE	57
01	0116	Commune DE LAGARDE	1012
01	0117	Commune DE LAGARDE	6
01	0118	Commune DE LAGARDE	415
01	0214	Commune DE LAGARDE	574
01	0247	Commune DE LAGARDE	125
01	0248	Commune DE LAGARDE	1590
01	0249	Commune DE LAGARDE	666
01	0250	Commune DE LAGARDE	227
01	0251	Commune DE LAGARDE	323
01	0252	Commune DE LAGARDE	196
01	0254	Commune DE LAGARDE	581
01	0255	Commune DE LAGARDE	124
01	0256	Commune DE LAGARDE	638
01	0257	Commune DE LAGARDE	1007
01	0258	Commune DE LAGARDE	267
01	0259	Commune DE LAGARDE	168
01	0260	Commune DE LAGARDE	100
01	0261	Commune DE LAGARDE	304
01	0262	Commune DE LAGARDE	1377
01	0263	Commune DE LAGARDE	48
01	0264	Commune DE LAGARDE	45
01	0265	Commune DE LAGARDE	80
01	0266	Commune DE LAGARDE	667
01	0300	Commune DE LAGARDE	1364
01	0319	Commune DE LAGARDE	122
30	0001	Commune DE LAGARDE	1959
30	0011	Commune DE LAGARDE	2163
30	0012	Commune DE LAGARDE	20842
30	0016	Commune DE LAGARDE	871
30	0017	Commune DE LAGARDE	3195
30	0021	Commune DE LAGARDE	5000
30	0039	Commune DE LAGARDE	1052
30	0042	Commune DE LAGARDE	1050
31	0017	Commune DE LAGARDE	743
31	0019	Commune DE LAGARDE	861
35	0001	Commune DE LAGARDE	4895
31	0018	ETAT MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS	1168
30	0022	ETAT MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS	980
33	0020	COURS D EAU NON NAVIGABLES DE LAGARDE	3426
33	0041	COURS D EAU NON NAVIGABLES DE LAGARDE	1679
30	0041	COURS D EAU NON NAVIGABLES DE LAGARDE	1421
30	0019	COURS D EAU NON NAVIGABLES DE LAGARDE	629
30	0008	COURS D EAU NON NAVIGABLES DE LAGARDE	245
30	0010	DEPARTEMENT MOSELLE DIRECT. EQUIP. AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	1324
30	0020	DEPARTEMENT MOSELLE DIRECT. EQUIP. AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	3026
01	0163	OFFICE NATIONAL DES FORETS/LUCAS/JACQUES BERNARD EMILE	833

GESTIONNAIRE PRIVE		
1.7 Gestionnaires concernés		
N° Parcelle		Gestionnaire puMS07lic
N° de parcelle:		Commune
01	0079	
01	0116	
01	0117	
01	0118	
01	0214	
01	0247	
01	0248	
01	0249	
01	0250	
01	0251	
01	0252	
01	0254	
01	0255	
01	0256	
01	0257	
01	0258	
01	0259	
01	0260	
01	0261	
01	0262	
01	0263	
01	0264	
01	0265	
01	0266	
01	0300	
01	0319	
30	0001	
30	0011	
30	0012	
30	0016	
30	0017	
30	0021	
30	0039	
30	0042	
31	0017	
31	0019	
35	0001	
N° de parcelles :		État

Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

	31	0018		
	30	0022		
	33	0020		
	33	0041		
	30	0041		
	30	0019		
	30	0008		
				Département
	30	0010		
	30	0020		
			N° Parcelles	Nom du gestionnaire privé

Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

...	01	0002	DU HAUT DE LA CROIX	420
	01	0003	DU HAUT DE LA CROIX	132
	01	0004	DU HAUT DE LA CROIX	187
	01	0005	DU HAUT DE LA CROIX	138
	01	0006	DU HAUT DE LA CROIX	166
	01	0007	BARBE/EUGENE LOUIS GHISLAIN/WACKER/FRANCINE	172
	01	0008	EMMANUELLE	318
	01	0009	NOYE/GABRIEL/THOMAS/MADELEINE	295
	01	0012	GASPARD/JEAN MARIE CHARLES/GASPARD/SYLVIANE MARIE ANNICK/VOINOT/JANINE ALINE	459
	01	0013	REBER/HANS JURGEN/HIEROLD/IRIS	457
	01	0014	REBER/HANS JURGEN/HIEROLD/IRIS	928
	01	0015	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	442
	01	0016	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	437
	01	0017	VALLE/ROLAND ERNEST/WILHELM/ASTRID LUCIENNE	445
	01	0018	VALLE/ROLAND ERNEST	447
	01	0019	CLAUDINE	1392
	01	0021	DUBOIS/ALAIN/DUCARO/JOELLE MARIE	983
	01	0022	DUBOIS/ALAIN/DUCARO/JOELLE MARIE	701
	01	0023	SOMME/JEAN-MARC EUGENE BERNARD	842
	01	0024	SUZANNE/GERARDIN/CHRISTIANE	886
	01	0025	WILHELM/ALAIN/CUNY/FRANCINE MARIE	1104
	01	0026	DUFRESNE/MICHEL ROLAND CHRISTOPHE	996
	01	0027	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	355
	01	0028	DURAND/ETIENNE/MANGIN/COLETTE GISELE MARIE	138
	01	0029	JEUNESSE/JOSEPH MARCEL	116
	01	0030	ADAM/CLAIRE RAYMONDE	158
	01	0031	PROPRIETAIRES DU BND 375 010031	542
	01	0032	MARC/COURTIN/JEANNINE GABRIELLE MARIE THERESE/COURTIN/RENEE LUCIENNE/COURTIN/BERNADETTE ANNE MARIE	343
	01	0033	ADAM/CLAIRE RAYMONDE	205
	01	0035	MARC/COURTIN/JEANNINE GABRIELLE MARIE THERESE/COURTIN/RENEE LUCIENNE/COURTIN/BERNADETTE ANNE MARIE	721
	01	0036	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	633
	01	0037	DURAND/ETIENNE/MANGIN/COLETTE GISELE MARIE	542
	01	0038	JEUNESSE/JOSEPH MARCEL	317
	01	0039	WALTER/JEAN LAURENT CAMILLE	159
	01	0040	CAMILLE/CHENOT/SIMONE MARIE MADELEINE	229
	01	0041	JEUNESSE/JOSEPH MARCEL	318
	01	0042	SOMME/CHARLES EUGENE EMILE/KISSEL/GENEVIEVE JEANNE/SOMME/MARIE-FRANCE MADELEINE	586
	01	0043	KOEHLER/DIDIER PIERRE ANDRE	373
	01	0044	KOEHLER/DIDIER PIERRE ANDRE	199
	01	0045	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	111
	01	0046	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	133
	01	0047	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	64
	01	0048	MANGIN/ANDRE PAUL/LUNGO/France	307
	01	0049	SOMME/CHARLES EUGENE EMILE/KISSEL/GENEVIEVE JEANNE	335
	01	0050	NOYE/JOEL PATRICE/COMTE/MARIE- CHANTAL LUCIENNE MICHELLE	956
	01	0051	AGNES	383
	01	0052	MARIE/PARISOT/VALERIE	783
	01	0056	PRINCE/MARIE SIDONIE/MARCILLY/EUGENE	212
	01	0057	MANGIN/COLETTE GISELE MARIE/DURAND/MONIQUE AGNES/DURAND/ETIENNE	118

ICONOGRAPHIE

Photographies et documents relatifs à l'élément MS06 ANNEXE Fiche descriptive MS06 ETMS07 Lagarde (Moselle) France : Documents

Documents MS06

Document n° 6- Les inscriptions du mausolée ; (Photo : Mairie de Lagarde 2014)

Document n° 7- Les inscriptions des ossuaires : A- Ossuaire à droite du mausolée ; B- Ossuaire situé à gauche du mausolée ; (Photo : Mairie de Lagarde 2014)

Document n° 8 - Vue des ossuaires et du mausolée (Photo M-M Damien 2012)

Document n° 9 - Vue des ossuaires et du mausolée aux lignes simples, bien symboliques de cette défaite (Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 10 - Vue du cimetière depuis le portail d'entrée (Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 11- Une nécropole en pente limitée au sud par la terrasse alluviale du Sânon (Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 12- Vue du canal depuis le cimetière français (Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 13 - Végétalisation de la nécropole française (PSG Metz, Boîte Lagarde)

Document n° 14 -Ortho-plan de la nécropole : source IGN (2014)

Document n° 15- Extrait du cadastre de l'ancien cimetière mixte, emplacement désaffecté acquis par la Ville de Lagarde, cadastre. gouv.fr et complété par M-M Damien et Mairie de Lagarde

Document n° 16 - Plan de la nécropole française actuelle : emplacement des tombes et des ossuaires ; Source : Archives Pôle des sépultures de guerre, Metz, Boîte Moselle Lagarde/ Cutting

Document n° 17- Le cimetière mixte : allemand (60^e Landwehr) et français (58^e et 40^e Régiments) pendant la guerre ; Source : Boîte Listes Lagarde, PSG Metz

Document n° 18- Dénombrement des morts le 11 août 1914 d'après l'état d'inscription sur les croix ; Source : Boîte Listes Lagarde, PSG Metz

Document n° 19- *Gräberplan von Lagarde*; Source : Boîte Moselle Lagarde/Cutting, PSG Metz

Cette carte allemande de 1914 indique par un rectangle et des croix le cimetière originel allemand-français créé en août 1914. Elle indique aussi au nord-est un cimetière allemand désaffecté après la guerre et à l'est le cimetière allemand B en constitution. Sur la carte les points représentent les tombes seules ou groupées. Document désormais au PSG de Metz suite à la collecte de ce fonds perdu.

Document n° 20- Document attestant de l'existence de ce cimetière ; Source : Boîte Listes Lagarde,

PSG Metz

Document: n° 21- Le cimetière mixte partie française en 1916 ; Collection J. Didier

Document : n° 22- Le cimetière français en 2015 (Photo: Damien M-M 2015) (*en jaune, vestiges du monument allemand;*)

Document n° 23 - Le monument allemand du cimetière mixte et le cimetière allemand ou B en 1915

Document n° 24- Plan des types d'inhumations à Lagarde en 1919 ; *sur cette carte française d'après-guerre, on voit la position des deux cimetières français à l'ouest et allemand à l'est. Les points numérotés sur la carte indiquent la position des tombes isolées à regrouper. (Collection particulière). Nous avons la preuve que les corps provenant de ces dernières comme ceux des soldats allemands originellement inhumés dans le cimetière mixte situé à l'ouest du village reposent aujourd'hui dans les ossuaires respectifs des deux cimetières.*

Document n° 25- Tombe isolée non loin du canal en 1918 (collection J. Didier)

Document n° 26- Etat montrant la mixité du cimetière en 1918 ;Source: Boîte Listes Lagarde, PSG Metz;

Document n° 27- Etat établi en parallèle de celui sur les inscriptions sur les croix ; *Archives récemment retrouvées en mairie de Lagarde (06/09/2015) par le Maire*

Document n° 28- Plan établi par les services de L'Etat-civil et des sépultures militaires lors du réaménagement des cimetières ; Archives du Pôle des Sépultures de guerre Metz, boîte Lagarde
Document n° 29- Plan du cimetière mixte en 1921-1922 ; *Source Pôle des Sépultures de Guerre Metz ; Boîte Moselle Lagarde/Cutting*

Document n° 30- Vue du cimetière en 1920, collection J. Didier

Document n°31- Plan du cimetière A devenue nécropole française restructurée (source : PSG Metz, Listes Lagarde)

Document n°32- Plan établi pour la restructuration du Cimetière français ; *Source : Archives Pôle des Sépultures de Guerre, Metz, Boîte Moselle Lagarde Cutting*

Document N°33- Etat des listes françaises établies lors du remaniement ; Archives Mairie de Lagarde retrouvée le (06/09/2015)

Document n° 34- Le cimetière français de Lagarde après son réaménagement par l'Etat français *Après son réaménagement par l'Etat français en 1924, à sa gauche se trouvait l'un des cimetières allemands. Ce cimetière A (route de Xures) situé à l'ouest de la commune était mixte à l'origine (Collection J. Didier)*

Document n° 35- Un exemple de fleurissement d'une tombe isolée ; (*Collection J. Didier*)

Document n°36- Commémoration dans la nécropole française le 11 août 2014

Source: Photo Municipalité 2014

Document n° 37 a et b- La participation et l'implication des habitants lors des commémorations

Document n° 38- Lagarde à la veille de la bataille

Document n° 39 - Plan d'accès à une tombe isolée ; collection J. Didier

Document n° 40- Documents commémorations (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) municipalités de Lagarde
(archives municipales : nombreux documents)

Photo n° 6- Les inscriptions du mausolée



(Photo Mairie de Lagarde 2014)

Photo n° 7- Les inscriptions des ossuaires

A- Ossuaire à droite du mausolée



B- Ossuaire situé à gauche du mausolée



(Photo Mairie de Lagarde 2014)

Document n° 8- Vue des ossuaires et du mausolée



(Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 9 - Le mausolée et les stèles des ossuaires aux lignes simples bien symboliques de cette défaite



(Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 10 - Vue générale de la nécropole depuis le portail



(Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 11- Une nécropole en pente limitée au sud par la terrasse alluviale du Sânon



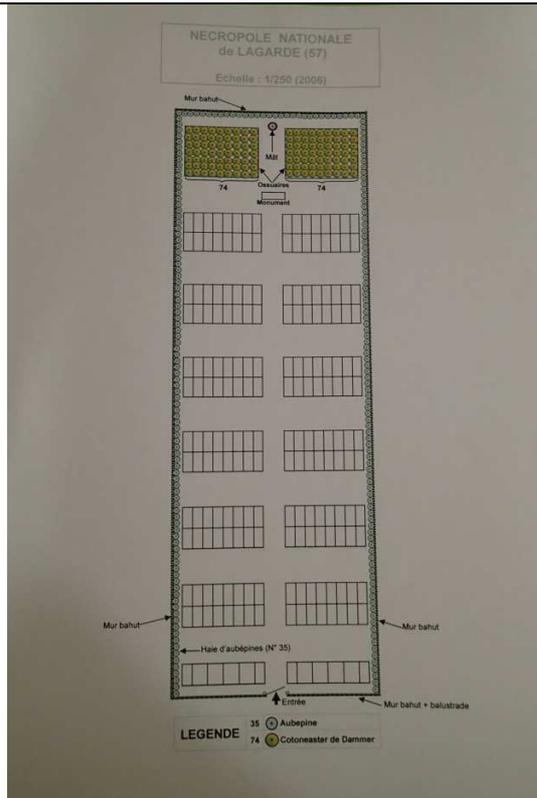
(Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 12 - Vue sur le canal depuis la nécropole française



(Photo M-M Damien juin 2012)

Document n° 13- Végétalisation de la nécropole française



(Source : PSG Metz, Boîte Lagarde)

Document n° 14 - Ortho-plan de la nécropole



(Source : IGN 2014)

Document n° 15 : Extrait du cadastre actuel : emplacement de l'ancien cimetière mixte

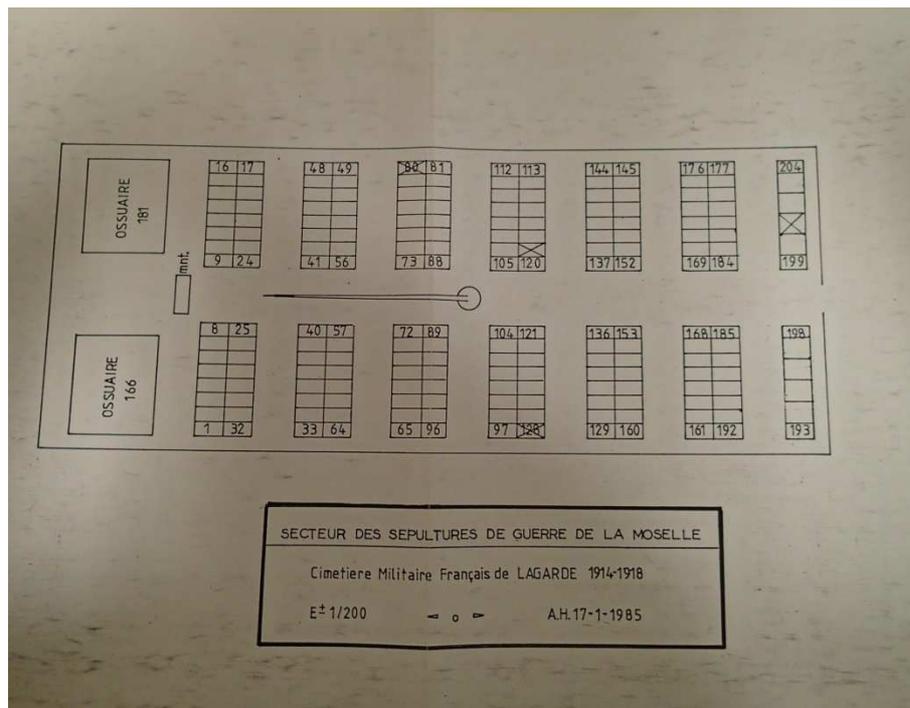
(tracé orange), de la nécropole française (tracé rouge) moins étendue



(Réalisation : M-M Damien; Source: cadastre.gouv.fr)

Le contour en orange présente l'ancienne extension du cimetière mixte dont la propriété appartient encore aujourd'hui à la commune qui a racheté en deux temps les terrains désaffectés.

Document n° 16 - Plan de la nécropole française actuelle emplacement des tombes et des ossuaires



(Source : Archives Pôle des sépultures de guerre, Metz, Boîte Moselle Lagarde/ Cutting)

Les corps reposant dans les ossuaires proviennent des tombes isolées sur le finage et tombes communes présentes sur le champ de bataille au lendemain de la guerre (carte N° 24)

Document n° 17- Le cimetière mixte : allemand (60^e Landwehr) et français (58^e et 40^e Régiments)



(Collection J. Didier, autorisation de communication)

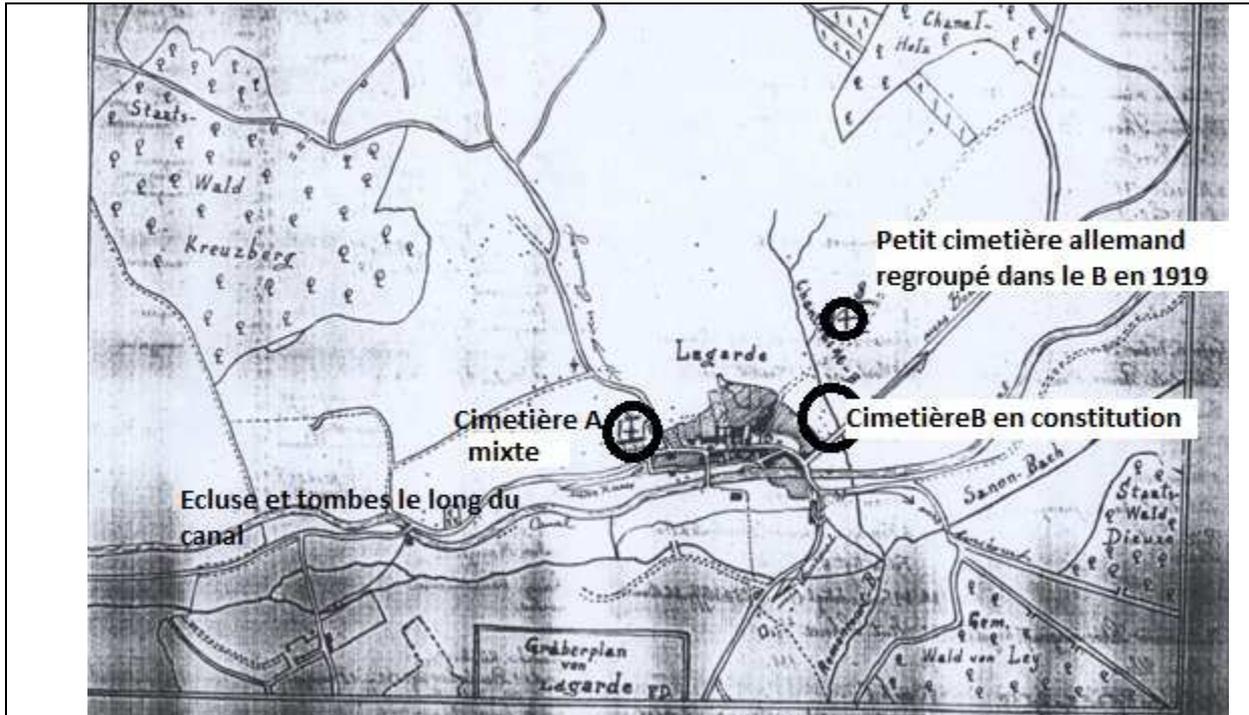
Document n° 18 - Dénombrement des morts le 11 août 1914 d'après l'état d'inscription sur les croix

Lagarde St Landas Mairie Commune		Inscription portée sur la croix	Français Allemands	Observations
		Reposit.	411	402
49/16	Gruffe Bunes L. 9 R. 60 - 1 R. 10	} + 78/18 - 4 - 19	2	Cimetière N° 3 A
49/17	au res. Albert Grand L. 9 R. 60 1 R. 10 + 30 - 8 - 19			
		Total.	411	405

(Source : Boîte Listes Lagarde, PSG Metz)

On note 411 morts français et 405 morts allemands pour les combats du 11 août 1914. Cet état ne prend pas en compte les pertes ultérieures prises en compte dans l'état de 1919.

Document n° 19 : Gräberplan von Lagarde



(Source: Boîte Moselle Lagarde/Cutting, PSG Metz)

Cette carte allemande de 1914 indique par un rectangle et des croix le cimetière original allemand-français créé en août 1914. Elle indique aussi au nord-est un cimetière allemand désaffecté après la guerre et à l'est le cimetière allemand B en constitution. Sur la carte les points représentent les tombes seules ou groupées. Document désormais au PSG de Metz suite à la collecte de ce fonds perdu.

Document n° 20- Document attestant de l'existence de ce cimetière

N° del tombel. Inscriptionsnummer	Inscriptionen fortin über die cröit	Tragen Anzahl	Obeliskation
		Report: 345	208
83	1 soldat français du 40 ^e RI	1	
84	1 — allemand, 188 ^e RI, 7 ^e Co ^e	1	
85	1 allemand, vice feldwebel Lohr, 138 ^e RI, 11 ^e Co ^e	1	
86	1 — d ^o P. Reyhauben, 5 ^e B ^o 6 ^e Co ^e (29 Sept 1914)	1	
86 ^a	Gef. Weibel Georg Dörfer 6 Bay. I. R. 34. + 30. 7. 17.		Cimetière 75 ^e A.
87	9 soldat allemands	9	
88	2 allemands, zwei Offizier ruheort Reich Schmidt et Schrift. Lehmann 4 ^e Co ^e 5 ^e Co ^e du 9 ^e RI 120 ^e	2	
89	1 soldat allemand	1	
90	1 — d ^o —	1	
91			(a. Complément de la carte de la Commune de Lagarde)
91 ^a	1 soldat allemand, 1 ^{er} Rég ^t de Chev. hussis	1	
92	1 soldat français	1	
		à Reporter: 347	205

(Source : Boîte Listes Lagarde, PSG Metz)

Document 21- Le cimetière mixte partie française en 1916. 22- Le cimetière français en 2015,
(en jaune, vestiges du monument allemand)



(Collection J. Didier)

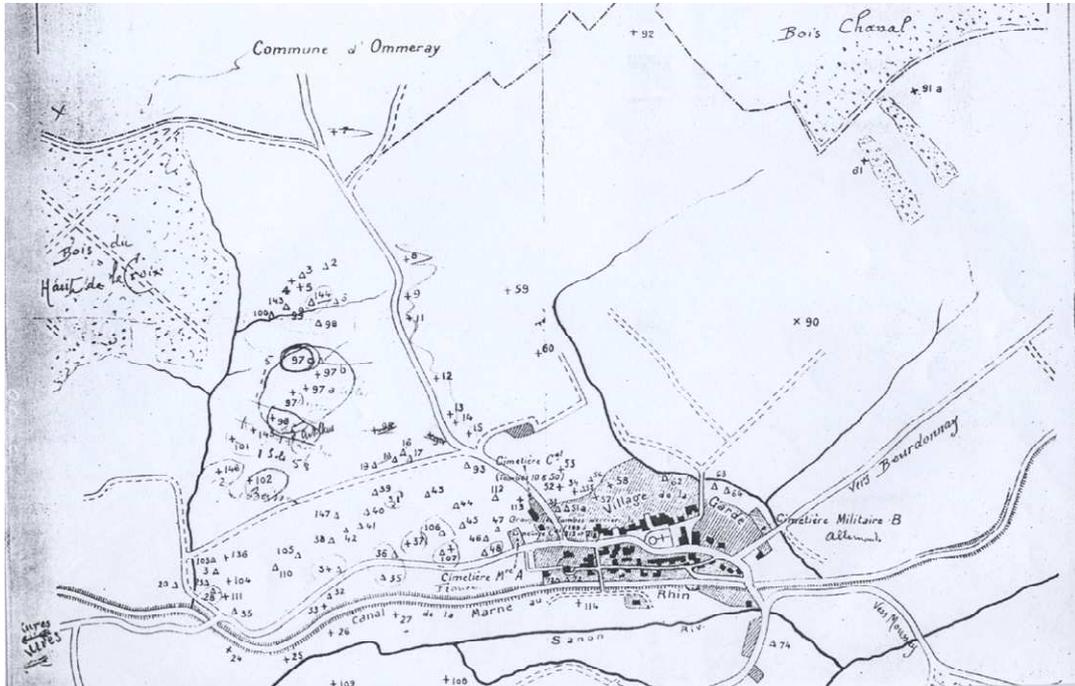
(Photo Damien M-M 2015)

Document n°23- Le monument allemand du cimetière mixte et le cimetière allemand ou B en 1915



(Collection J. Didier)

Document n° 24- Plan des types d'inhumations à Lagarde en 1919



Sur cette carte française d'après-guerre, on voit la position des deux cimetières français à l'ouest et allemand à l'est. Les points numérotés sur la carte indiquent la position des tombes isolées à regrouper. (Collection particulière). Nous avons la preuve que les corps provenant de ces dernières comme ceux des soldats allemands originellement inhumés dans le cimetière mixte situé à l'ouest du village reposent aujourd'hui dans les ossuaires respectifs des deux cimetières.

(Source : Boîte Moselle Lagarde/Cutting, PSG Metz)

Document n° 25- Tombe isolée en 1918, non loin du canal



(Collection J. Didier)

Document n° 26- Etat montrant la mixité du cimetière en 1918 et liste prenant en compte les quelques soldats inhumés en 1917 et 1918

Coordonnées du cimetière François de Lagarde
210-8 — 129/4
N° carte de France
Inscriptions portées sur les croix

N° de la tombe	Inscription portée sur la croix	
213/24	Peter Modest 2 ^e garde féd R	+ 21-1-17
197 x	Wittffz Reider L.V.R. 436-10 ^e	+ 30-7-18
198 x	M. G. Georg Flatau B.L.P. 21	+ 3-5-18
226 x	Sgt. Joh. Niedermeier B.L.P. 21	+ 3-5-18
228 x	promis Joh. Wierthaler Bay 1201	+ 11-5-18
227/34 x	August Schaiml Bay L.V.R. 6	+ 23-5-18
228/35 x	Felix Feurlais Reg. Ferr. 97	+ 23-5-18 F
236/35	ou 236/43 Jacques Clauer	+ 30-7-18 F
232/34	Louis Verrière	+ 17-7-18
233/34	ou 233/40 Sergt. Johann Dammert Bay L.V.R. 6-g ^e	+ 23-7-18
234/41 x	Anton Kieffer B.L.P. 6-g ^e	+ 24-7-18 F
231/38	Triboulet Marcel - Neune 655	
230/37	Sergent L. Eshelien 8 ^e B. L.V.R. 6	+ 3-6-18
229/36	Joseph Fridolin Wels 1 ^e B.L.V.R. 6	+ 28-3-18
240/47	Felix Waffbinann	+ 15-9-18
235	Friedrich Wafcher 3.81.7.R. 6	
240/40	Georg Wolfer	
242/29	Fried. Wafflinger 10 ^e B. R. 6 MADFIELD	
238/45	Joh. Kautzig Bay. n° 301 KAASTEIN	+ 11-9-18
237/44	Wafflinger Franz Duhor-Strassentun K. 73	+ 17-3-18
217/24	Schletz H. R. - SCHARFEN Leucht-Red. Heideburg.	+ 1-5-18

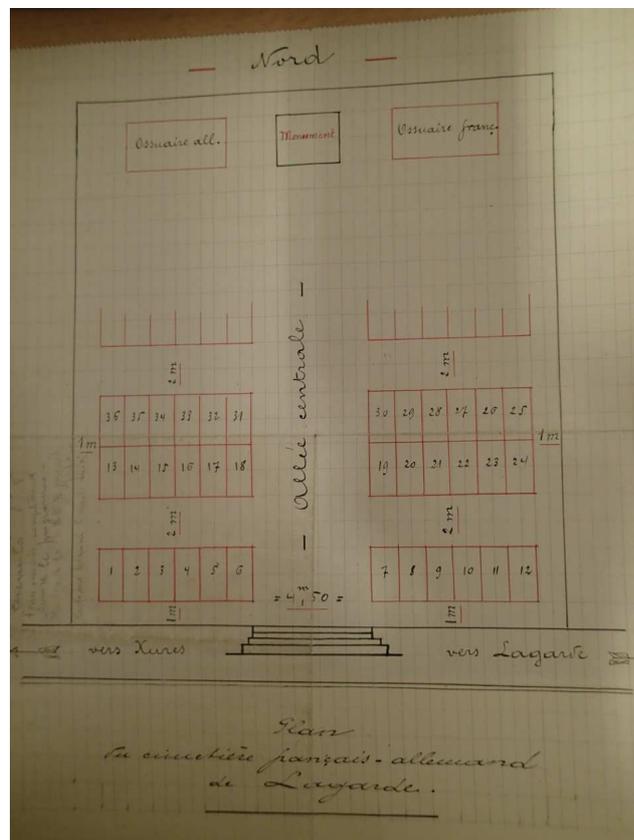
(Source: Boîte Listes Lagarde, PSG Metz)

Document n° 28- Plan établi par les services de l'Etat civil et des sépultures militaires lors des réaménagements des cimetières



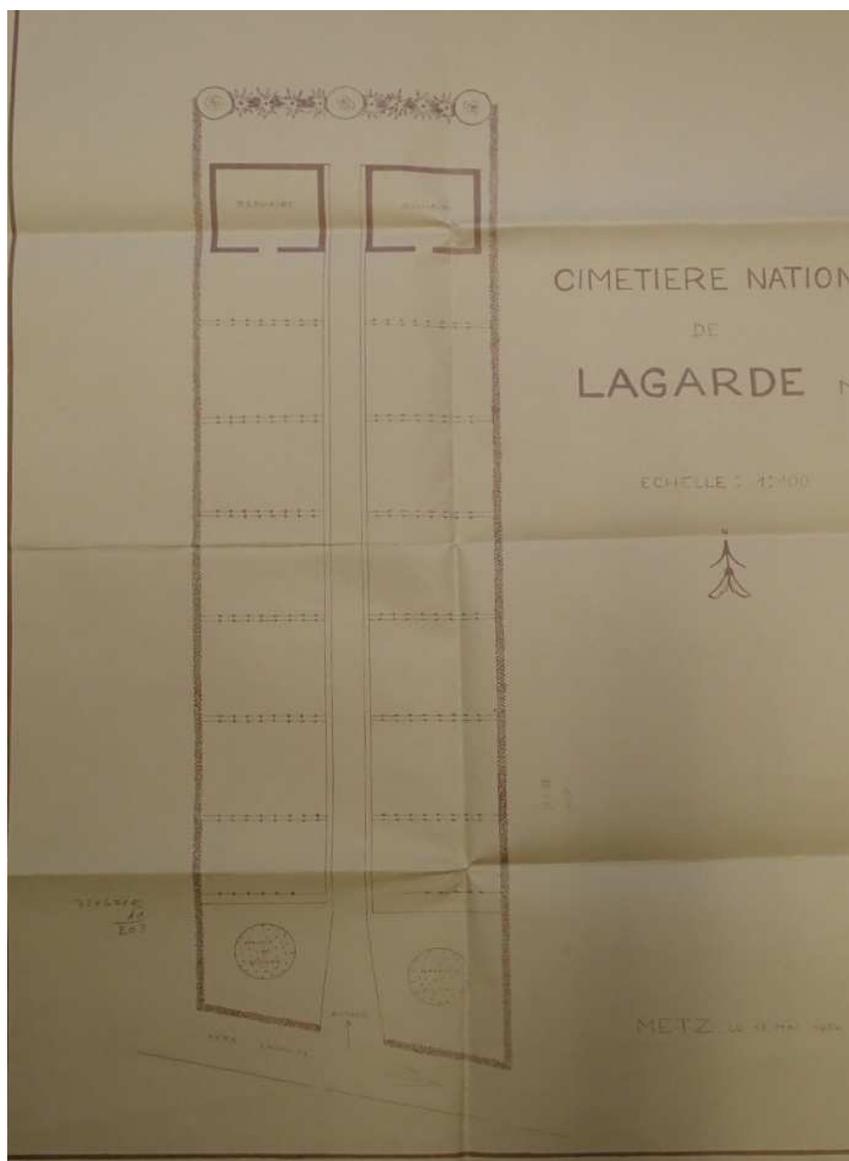
(Source : Archives du Pôle des Sépultures de Guerre ,Metz : Boîte Moselle, Liste Lagarde/Cutting)

Document n° 29- Plan du cimetière mixte en 1921-1922



(Source Pôle des Sépultures de Guerre Metz ; Boîte Moselle Lagarde/Cutting)

Document n° 32 - PLAN établi pour la restructuration du Cimetière français



(Source : Archives Pôle des Sépultures de Guerre, Metz, Boîte Moselle Lagarde Cutting)

On conserve seulement à l'extrémité nord, un chêne planté par les Allemands en 1914, épargnés par le propriétaire de la parcelle attenante.

Document n° 33- Etat des listes françaises établies lors du remaniement

Feuille 1

N° définitif	N° ancien	Nationalité	NOM ET PRENOMS	Régiment Compagnie, Escadron ou Batterie	Recrutement Classe et Matricule	LIEU de Dées	LIEU de la 1 ^{re} inhumation	DATE du transfert ou inhumation	REMARQUES
<i>Cimetière Militaire définitif de Lagarde Français</i>									
1	62	<i>Français</i>	<i>BONNAFOUS Louis</i>	<i>1^{er} régiment</i>	<i>5125</i>	<i>Lagarde</i>	<i>Lagarde</i>	<i>4.9.20</i>	
2	45	<i>Français</i>	<i>ROCHE Jean</i>	<i>1^{er} régiment</i>	<i>1121</i>	<i>Lagarde</i>	<i>Lagarde</i>	<i>17.9.20</i>	
3	43	<i>Français</i>	<i>SABOTIER Anna</i>	<i>1^{er} régiment</i>	<i>1121</i>	<i>Lagarde</i>	<i>Lagarde</i>	<i>17.9.20</i>	
4	21	<i>Français</i>	<i>CORSET Emile</i>	<i>1^{er} régiment</i>	<i>6121</i>	<i>Lagarde</i>	<i>Lagarde</i>	<i>17.9.20</i>	
5	205	<i>Français</i>	<i>DEPERRE Paul</i>	<i>1^{er} régiment</i>	<i>1121</i>	<i>Lagarde</i>	<i>Lagarde</i>	<i>17.9.20</i>	

(Archives Mairie de Lagarde retrouvée le 06/09/2015)

Document n° 34 - Le cimetière français de Lagarde après son réaménagement par l'Etat français



Après son réaménagement par l'Etat français en 1924, à sa gauche se trouvait l'un des cimetières allemands. Ce cimetière A (route de Xures) situé à l'ouest de la commune était mixte à l'origine
(Collection J. Didier)

Document n° 35 - Un exemple de fleurissement d'une tombe isolée



(Collection J. Didier)

Document n° 36 - Commémoration dans la nécropole française le 11 août 2014



(Source : Photo Municipalité 2014)

Document n°37a - a et b - La participation et l'implication des habitants lors des commémorations



Source : Ville de Lagarde



(Source : Ville de Lagarde)

Document n° 38- Lagarde à la veille de la bataille



(Collection J. Didier)

Photographies et documents relatifs à la zone tampon MS06 et MS07

57 A-t1 Stèle française originelle du cimetière, retrouvée et conservée en mairie

Lors du réaménagement du cimetière mixte allemand-français après la guerre, les stèles allemandes comme les stèles françaises en pierre ont été détruites et vouées au remblai, hormis une stèle allemande conservée au cimetière B en parfait état. Récemment lors de travaux de terrassement route de Xures, un particulier a découvert cette stèle désormais conservée en mairie de Lagarde.

La stèle



(Photo Mairie de Lagarde)

Fiche du sous-lieutenant Léon

Grade	Unité	Lieu de naissance	Bureau de recrutement
sous-lieutenant	58e régiment d'infanterie (58e RI)	Paris 11e arrondissement	Bordeaux (33)

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Paul Adrien Ernest LEON

Né(e) le/en 24-05-1893 (75 - Paris (ex Seine), France)

Mention : Mort pour la France

Seuls les utilisateurs avec un compte d'annotateur peuvent annoter.

30.9.14

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom : **LÉON**

Prénoms : *Paul, Adrien Ernest*

Grade : *sous-lieutenant*

Corps : *58^e R. Infanterie*

N^o : *204* au Corps. — Cl. : *1913*

Matricule : *551* au Recrutement : *Bordeaux*

Mort pour la France le : *11 Août 1914*

Lieu : *Lagarde* Commune : *Lagarde-Moréas*

Genre de mort : *tué à l'ennemi*

Né le : *24 Mai 1893*

à : *Paris* Département : *Seine*

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon) : *11^e* a défectum et N^o :

Jugement rendu le : *9 Juin 1920*

par le Tribunal de : *Bordeaux*

acte ou jugement transcrit le : *22 Juillet 1920*

à : *Bordeaux Gironde*

N^o du registre d'état civil :

(Source : base de données DMPA)

- 57 A-t2 - Le monument hier et aujourd'hui



(Collection J. Didier)

(Communauté de communes du Saulnois 2015)

-57 A-t3- A droite, à l'angle de la rue, la mairie : poste de commandement du chef de bataillon Bertrand (Document n° 40)



(Collection J. Didier)

Document n° 41- La mairie aujourd'hui



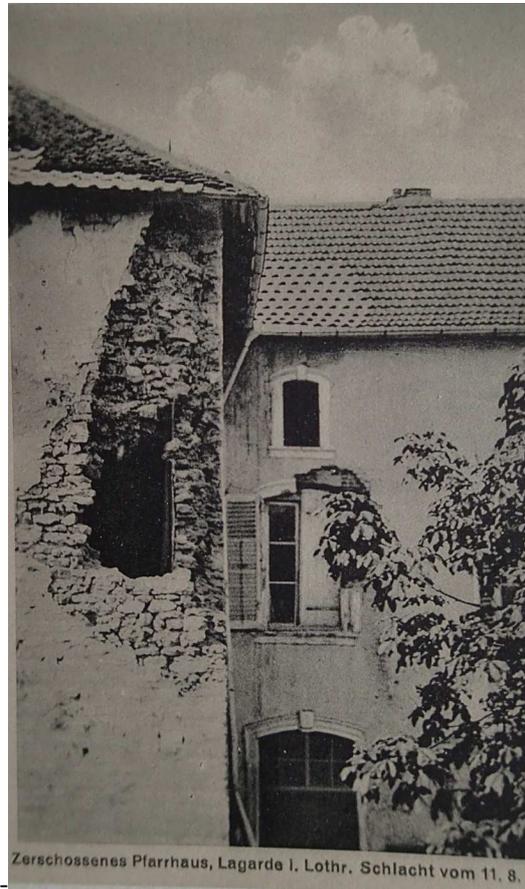
(Photo M-M Damien 2012)

57 A et B - t4- Le presbytère et la mairie depuis le presbytère



(Photo M-M Damien 2014)

Le presbytère le 11 août 1914 (Collection J. Didier)



39 b Le presbytère aujourd'hui (Photo M-M Damien 2015)



-57 A- t5- L'église et ses vitraux historicisés

L'église en 1914 (Collection J. Didier)



L'église aujourd'hui (Photos M-M Damien, 2015)



Sa position au centre du village



Ses vitraux (Photo M-M Damien 2014)



L'abbé François Demange officiant auprès des soldats

Le départ des habitants pour l'Allemagne (Photo M-M Damien 2014)



La grâce divine (Photo M-M Damien 2014)



57 A et B t6 Les ponts

Le pont au cœur du village dans l'axe du presbytère



(Collection J. Didier)

Le pont aujourd'hui



(Photo M-M Damien 2012)

Le pont à la périphérie est du village



(Source : collection J. Didier)

-57 A- t7- Le port

Soldats allemands renflouant une péniche



(Source : Archives départementales Metz5 2Fi2563)

Autre vue du port en 1914



(Collection J-C Laparra)

Le canal et le port à l'arrière-plan aujourd'hui



(Photo M-M Damien 2012)



Commune de Lagarde (INSEE 57375)

CARTE DU PATRIMOINE RURAL

recensé par le service régional de l'Inventaire

Enquête : DECOMPS Claire
GLOC Marie

Report : BERTRAND-PIERRON Aloïs

NUM	DENO	ADRS	CADA	COORD	SRI	SRI A	MH	ETAT
1	église paroissiale	89 (C. D.) ; Eglise (rue de l')	1828 F 361 1988 1 116	0972689.6840605	S			
2	croix monumentale	89 (C. D.) 42	1988 1 169	0973001.6840814	S			
3	ferme	Basse (rue) 74 Entre-les-deux-rues ()	1828 F 329 1988 1 61	0972547.6840831	S			
4	maison	Grand rue () 20	1828 F 348 1988 1 60, 65	0972573.6840907	S			
5	ferme	Grand rue (rue) 23	1828 F 35 1988 1 100	0972631.6840947	S			
6	ferme	89 (C. D.) 51	1988 1 164	0972943.6840825	S			
7	ferme	Basse (rue) 77 Entre-les-deux-rues ()	1828 F 318 1988 1 68	0972612.6840852	S			
8	maison	89 (C. D.) 31	1988 1 131	0972636.6840909	S			
9	moulin	Le gué de Lovat	1828 D1 108 2011 43 B	0970128.6840168	S			moulin état
10	fontaine ; abreuvoir	89 (C. D.)	1988 1 79	0972657.6840903	S			
11	chapelle funéraire	Christine	2011 1 300	0972989.6840991	S			
12	ferme	27, rue de l'Eglise	1988 1 108	0972728.6840979	R			
13	ferme	28, rue de l'Eglise	1988 1 109	0972736.6840982	R			
14	ferme	25, rue de l'Eglise	1988 1 105	0972682.6840954	R			
15	maison d'ouvrier	24, rue de l'Eglise	1988 1 103	0972658.6840958	R			
16	ferme	18, Grand rue	1988 1 90	0972545.6840821	R			
17	ferme	16, Grand rue	1988 1 90	0972520.6840915	R			
18	ferme	1, route d'Ommeray	1988 1 5	0972336.6840044	R			
19	ferme	87, rue Basse ; Rue des Clées	1988 1 27	0972491.6840827	R			
20	maison d'ouvrier	83, rue des Clées	1988 1 28	0972477.6840821	R			
21	ferme ?	83, rue des Clées	1988 1 29	0972458.6840819	R			
22	ferme	82, entre les deux rues Grand rue	1988 1 68	0972564.6840864	R			
23	ferme	78, entre les deux rues Grand rue	1988 1 78	0973030.6840833	R			
24	ferme	75, rue Basse	1988 1 58	0972582.6840844	R			
25	ferme	70, rue Basse	1988 1 50	0972572.6840793	R			
26	ferme actu maison forestière	52, RN 55	1988 1 163	0972926.6840829	R			
27	moulin actu ferme	46, CD 89	1988 1 213	0973012.6840896	R			
28	ferme	42, RN 55	1988 1 169	0973005.6840828	R			
29	maison d'ouvrier (du canal)	39, RN 55	1988 1 173	0973027.6840901	R			ruines
30	maison d'ouvrier (du canal)	38bis, RN 55	1988 1 172	0973023.6840897	R			
31	ferme	55, RN 55 ; Rue Basse	1988 1 154	0972811.6840876	R			

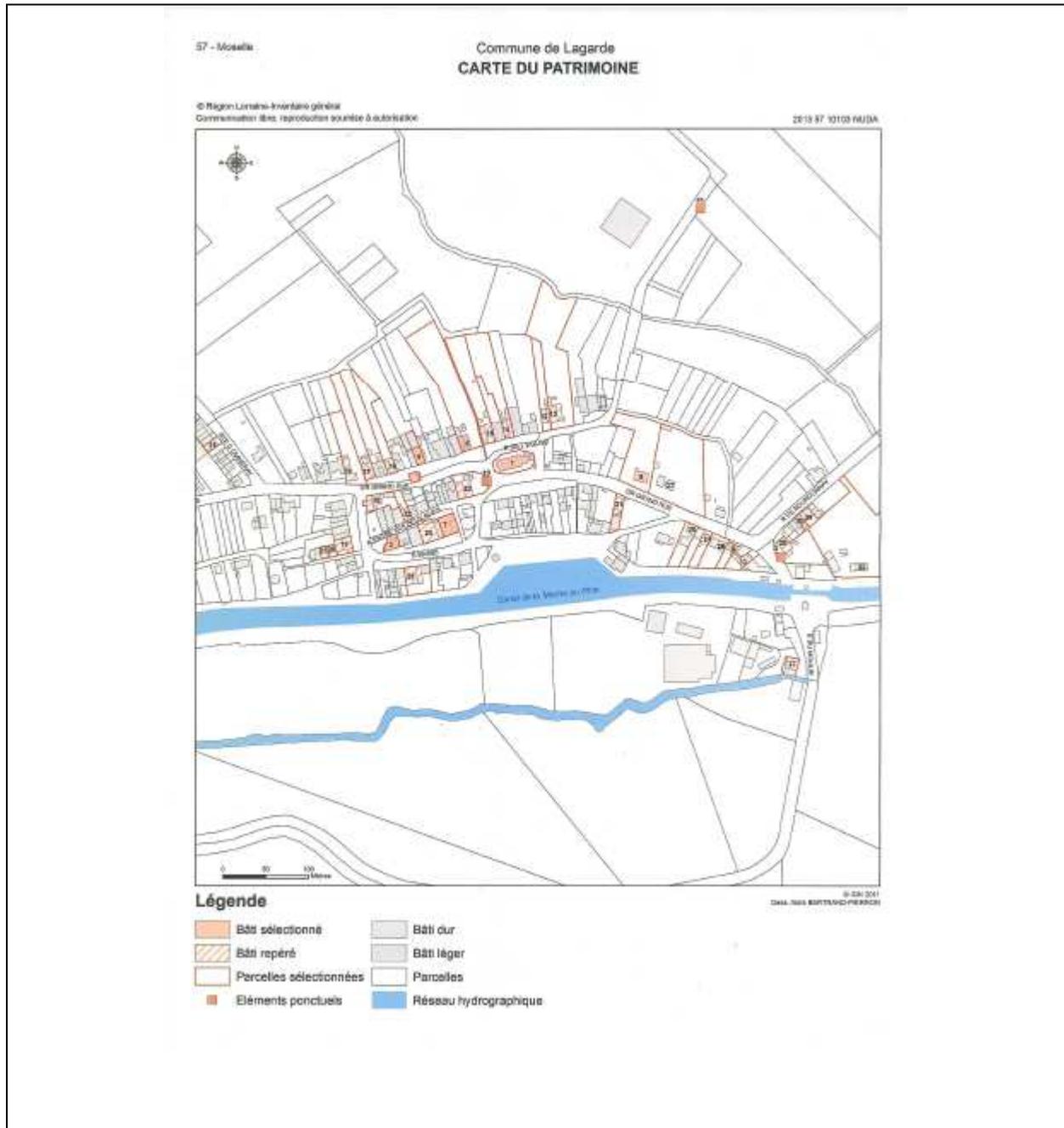
32	maison act. ferme	37, RN 55	1988 1 175	0973032,6849602	R			
33	ferme	50, RN 55	1988 1 186	0972955,6849610	R			
34	maison	53, RN 55	1988 1 182	0972914,6849635	R			
35	Château	Marincourt	1988 11 25	0970781,6849019	R			
36	maison	54 CD 89	1988 1 180	0972987,6849647	R			
37	maison dite chalet	32 CD 89	1988 1 132	0972071,6849698	R			
38	mairie-école	Rue basse	1988 1 85	0972526,6849678	R			
38	ancienne mairie ancien presbytère act. foyer rural	14 grande rue	1988 1 306	0970499,6849908	R			
40	croix de chemin	Lieu-dit le chemin des bouufs	1988 31 14	0971959,6850198	R			
41	croix de chemin	Lieu-dit les Erettes	1988 30 7	0972906,6850223	R			
42	croix de chemin	Route de Bourdonnay	1988 33 43	0973363,6850154	R			
43	croix de chemin	RD 89	1988 09 19	0972859,6849980	R			

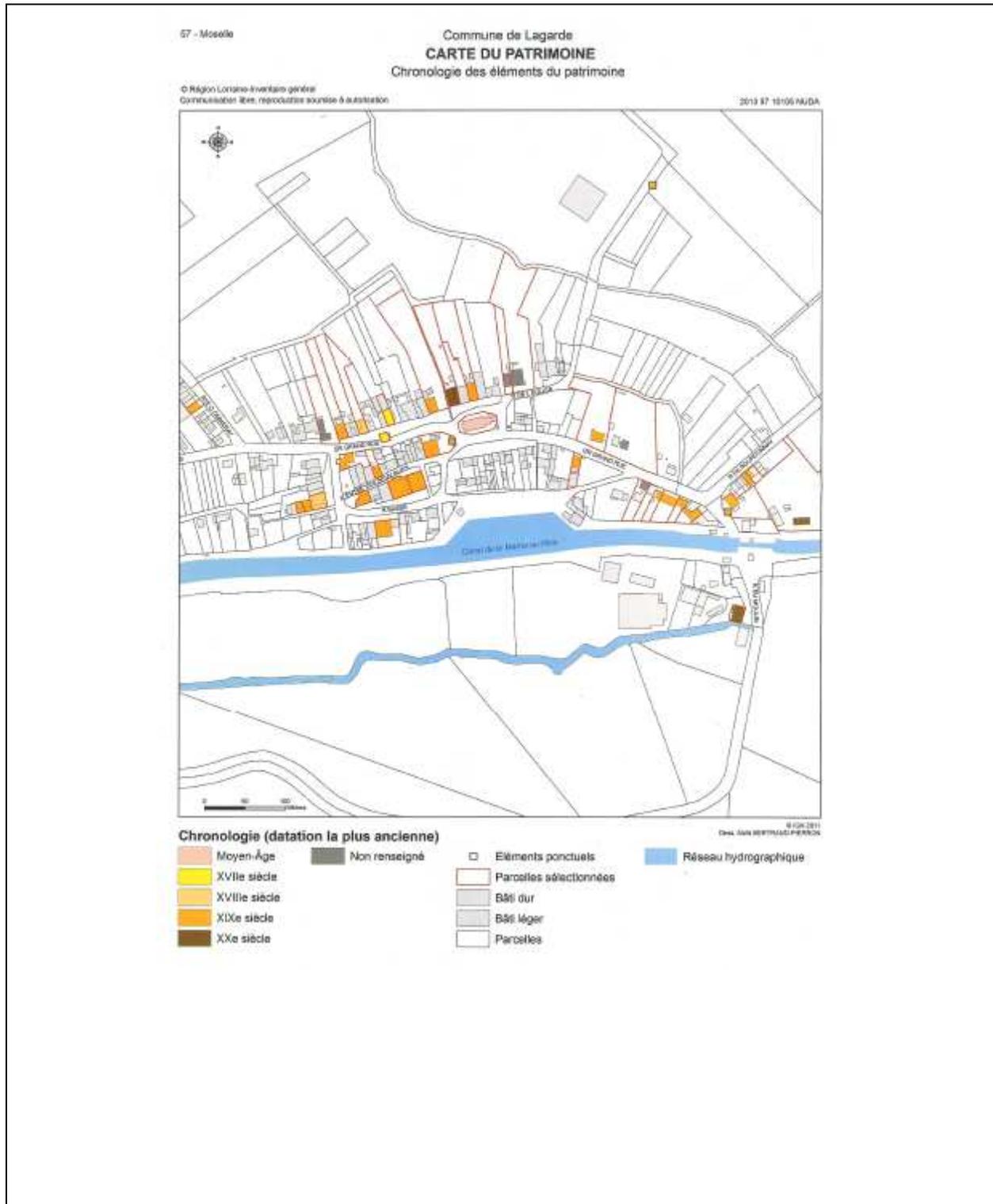
S : Sélectionné faisant l'objet d'une monographie
R : Répété documenté dans le dossier collectif de même dénomination
I : Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques
C : Classé parmi les Monuments historiques

AVERTISSEMENT

Cette carte établit un constat documentaire aux dates citées en référence : elle ne peut être considérée comme un état définitif des connaissances et des protections

Service régional de l'Inventaire, Hôtel Ferraris, 29, rue du Haut Bourgeois, 54000 NANCY -
 Téléphone : 03 83 32 90 63 - Télécopie : 03 83 35 61 77



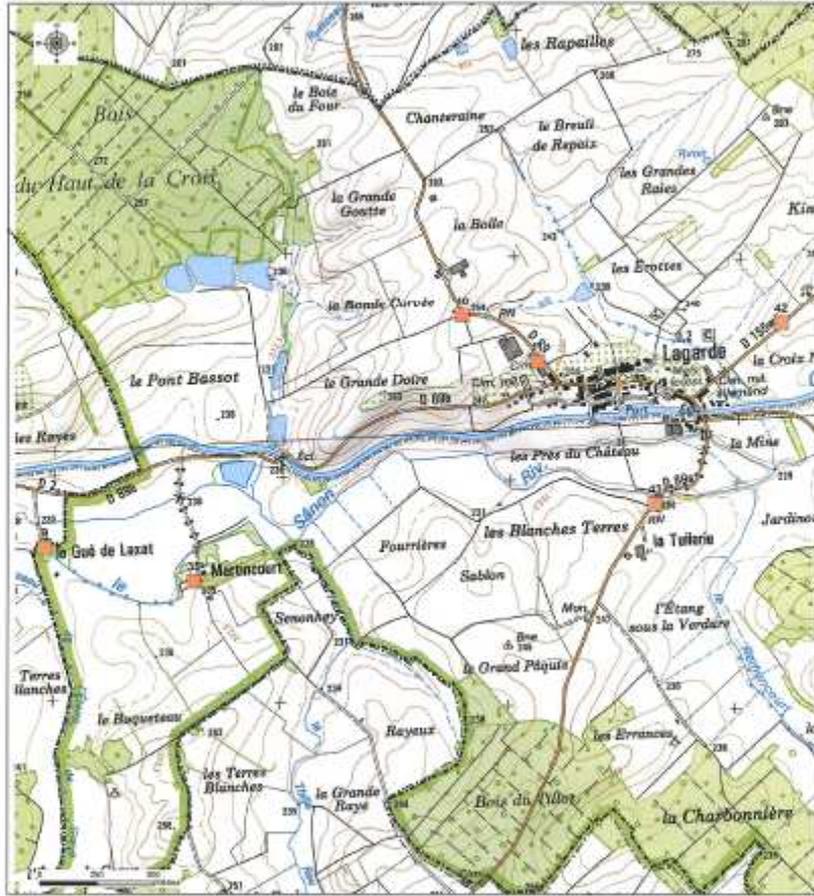


57 - Moselle

Commune de Lagarde
CARTE DU PATRIMOINE

© Région Lorraine-Inventaire général
Commission Inter. reproduction soumise à autorisation

2813 57 10104 NUDA



Légende

-  Éléments ponctuels
-  Limites communales

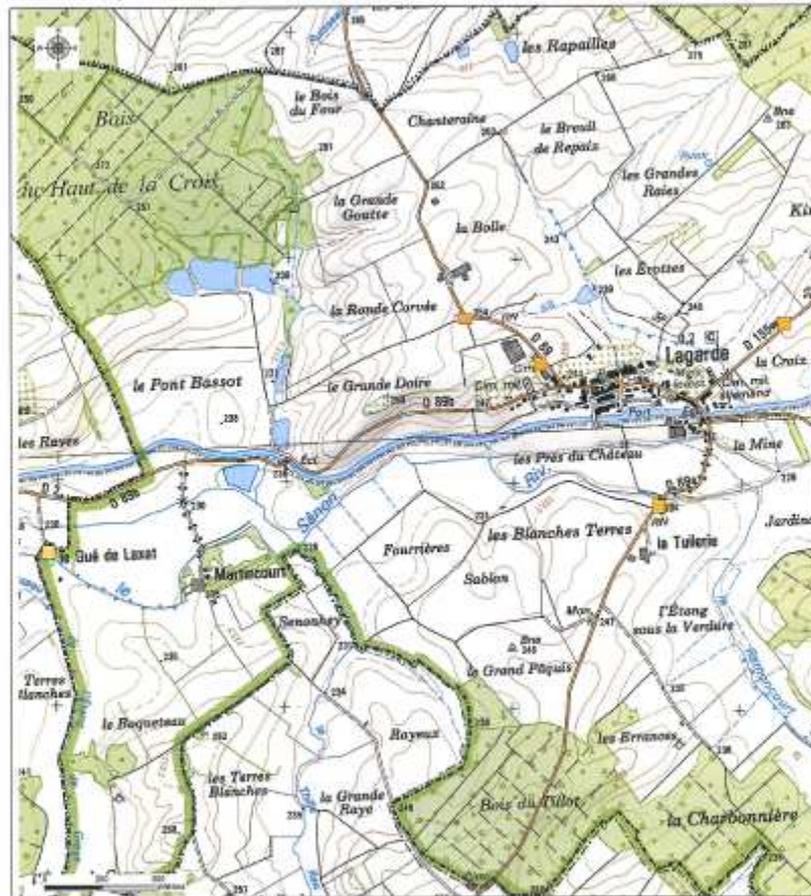
© IGH 2011
Data: IGN, IGN/IGN-Paris

57 - Mioselle

Commune de Lagarde
CARTE DU PATRIMOINE
Chronologie des éléments du patrimoine

© Région Lorraine-Inventaire général
Communication (avec reproduction soumise à autorisation)

2019 57 10106 HAUSA



© IGN 2011
Donc ADG GERTHARD HERGENROT

Chronologie (datation la plus ancienne)

- XVIIe siècle
- XIXe siècle
- Non renseigné
- Limites communales

57 - Moselle

Commune de Lagarde
CARTE DU PATRIMOINE
Typologie des éléments du patrimoine

© Région Lorraine-Inventaire général
Contribution livre, reproduites sous le contrôle de l'administration

2013 57 10107 MAJDA



Légende

- | | | |
|---|-------------------------|-----------------------|
| Architecture rurale | Éléments ponctuels | Réseau hydrographique |
| Architecture domestique | Parcelles sélectionnées | |
| Architecture artisanale et industrielle | Bât dur | |
| Architecture religieuse | Bât léger | |
| Architecture publique | Parcelles | |

© IGN 2011
Don. IGN, IGN/BRGM/RSB/RSB/RSB

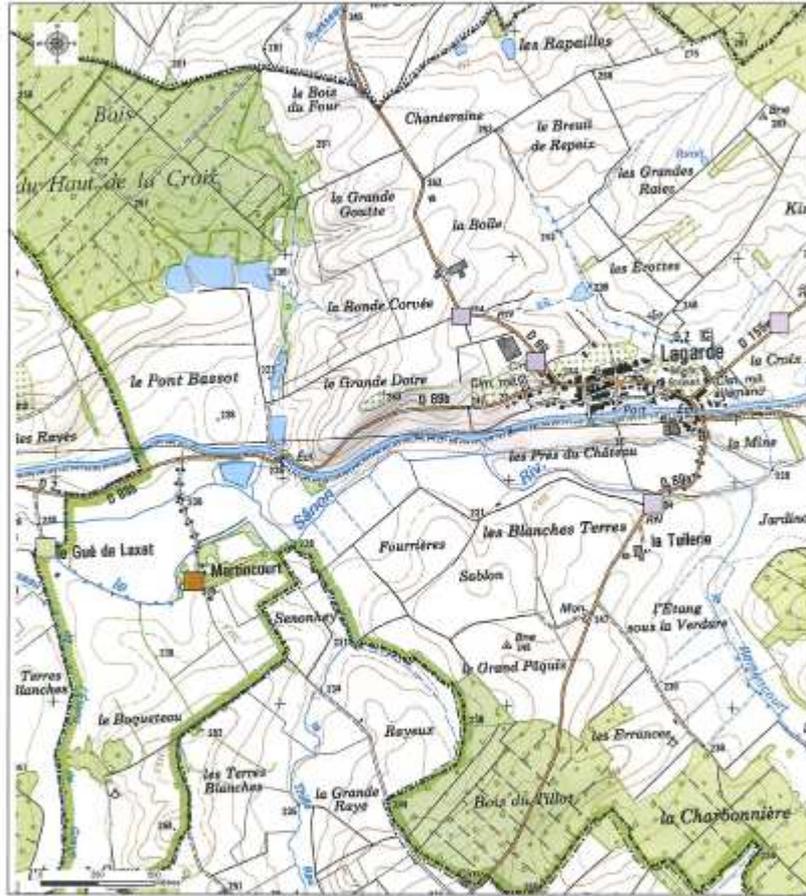
57 - Moselle

Commune de Lagarde
CARTE DU PATRIMOINE
Typologie des éléments du patrimoine

© Région Lorraine - inventaire général

Communication libre; reproduction autorisée à condition

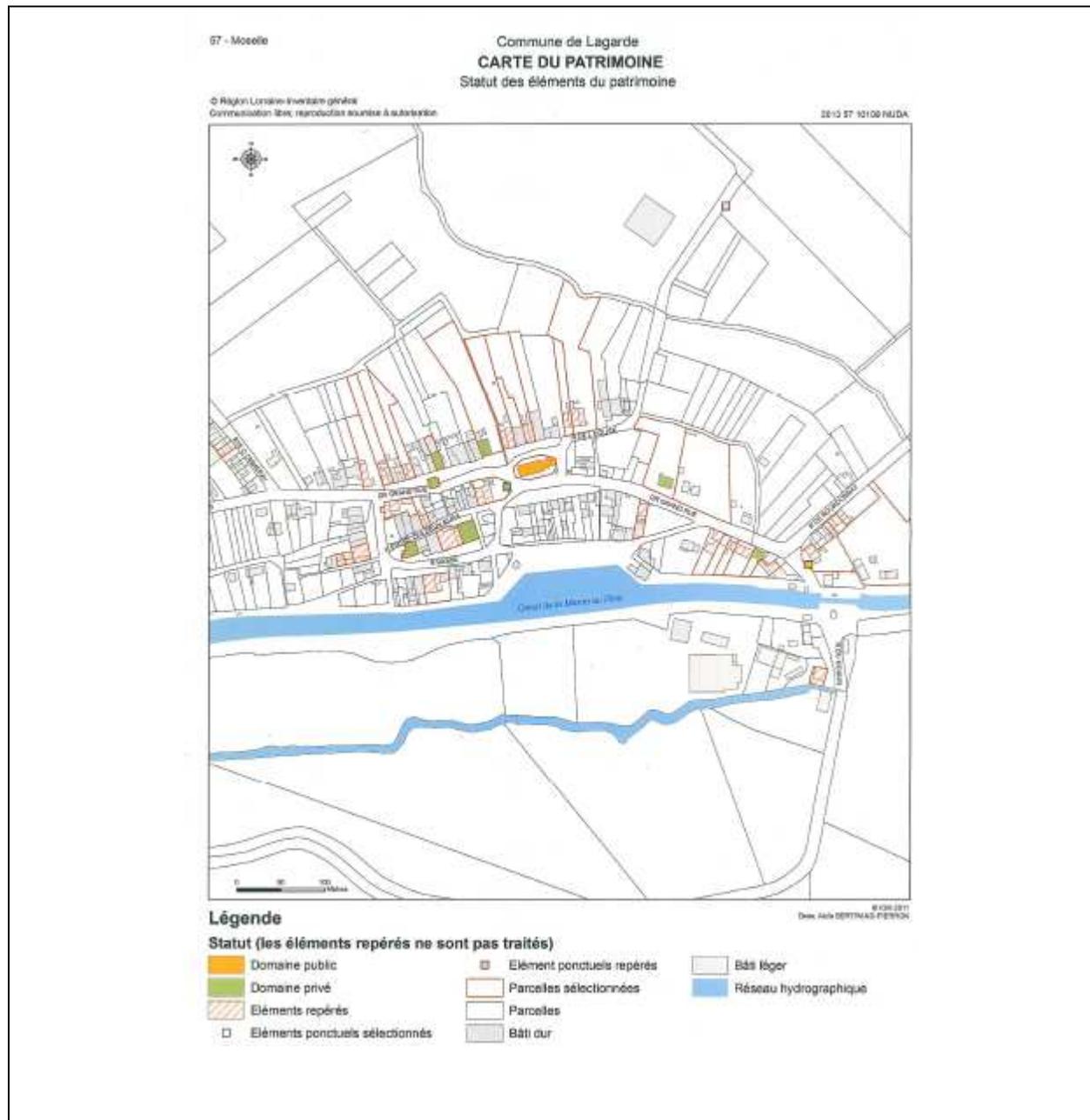
22 13 57 10108 NUDA



Légende

- Architecture artisanale et industrielle
- Architecture militaire
- Architecture religieuse
- Limites communales

© IGN 2011
Dess. Jean-BERTRAND-PERSON

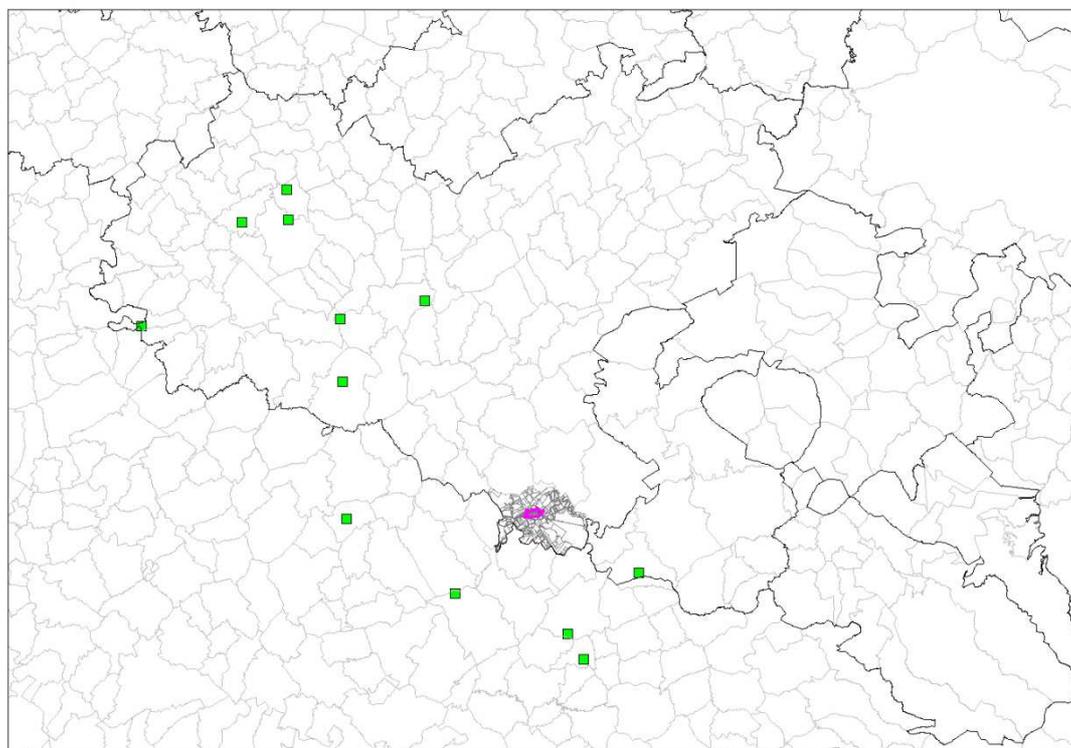


Photographies et documents relatifs à la zone d'interprétation MS06 MS07

Zone d'interprétation hautement mémorielle

Zone d'interprétation s'étend sur la Communauté de communes du Saulnois pour l'essentiel, mais elle s'ouvre sur le département limitrophe de la Meurthe-et-Moselle et vers le front plus septentrional par souci d'une continuité des itinéraires. Le projet de circuit est étudié avec la Communauté de communes du Saulnois qui envisage la création d'un pôle d'excellence du patrimoine de mémoire dédié pour l'essentiel aux conflits mondiaux, notamment à la Première Guerre mondiale. L'échelle intercommunale s'impose car seules les communautés de communes peuvent instruire auprès de l'Europe désormais les projets de valorisation patrimoniale et touristique et agir comme seules responsables locales du développement touristique d'autant que sur ce territoire elle sont le maître d'œuvre en matière d'urbanisme donc de protection.

Document n° 7 - Principaux sites de la zone d'interprétation



57 A et B i1

Le château de Martincourt avant la bataille des 10-11 août 1914



(Collection J. Didier)

Le château de Martincourt en 2012



(Photo M-M Damien)

**57 A et B i2- L'écluse(route de Xures) sur le canal de la Marne au Rhin à l'ouest de Lagarde :
point de franchissement n° 1**



(Photo M-M Damien 2012)

Tombes près du canal (fin août 1914)



(Collection J. Didier)

La vallée du ru empruntée par les Allemands effectuant leur mouvement tournant pour prendre à revers les troupes françaises au niveau de l'écluse



(Photo M-M Damien 2012)

La vallée du ru empruntée par les Allemands effectuant leur mouvement tournant pour prendre à revers les troupes françaises au niveau de l'écluse



(Photo M-M Damien, 2012)

57 A et B i 3- Mémorial de Fonteny



(Photo Communauté de communes du Saulnois, 2014)

Cimetière allemands et français de Fonteny (carte postale de 1916)



(Collection J. Didier)

57 A et B i 4- Monument au deux « gars » de Manhoué : Monument inauguré en 1938, là où sont morts les deux soldats le 7 août 1914 situé à la frontière entre la Lorraine allemande et française près du pont de la Seille (Photo M-M Damien 2013), le mémorial y fait face ;



(Photo Communauté de communes du Saulnois 2014)

57 A et B i5 - Tombe d'un des patrouilleurs morts au Pont de Manhoué : cimetière civil de Manhoué



(Photo Communauté de communes du Saulnois 2014)

La Seille : ancienne frontière franco-allemande



(Photo M-M Damien 2012)

57 A et B i6 - Moncourt :

tombe de l'aviateur

57 A et Bi 7 - Gélucourt :

tombe commune

Adolphe Lecour Grandmaison, pilote à l'escadrille n° 75



(Photo Communauté de communes du Saulnois 2014)

57 A et B i 8 - Village fortifié de Lemoncourt



(Photo M-M Damien 2012)

57 A et B i 9- Ensemble de tombes cimetière civil de Vic-sur-Seille



(Photo Communauté de communes du Saulnois 2014)

Petit carré militaire à Vic-sur-Seille



(Photo Communauté de communes du Saulnois 2014)

57 A et B i10- Abri sur la colline dominant Vic-sur-Seille



(Photo M-M Damien 2012)

57 A et Bi 11– Poste de commandement allemand installé dans la maison à colombage (Vic-sur-Seille)



(Photo M-M Damien 2012)

**57 A et Bi 12 - Monument aux prisonniers russes 57 A et B i 13 - Tombe à Xanrey
Monument aux prisonniers russes (Xocourt)**



Photo Communauté de communes du Pays du Saulnois (2014)

57 A et B i 14- Bezange-la-Petite : tombes



(Photo Communauté de communes du Saulnois 2014)

57 A et B i15 - Carré militaire à Chambrey 57 A et B i 16 -Tombe à Wusse



Photo Communauté de communes du Saulnois (2014)

57 A et B i17 - Monument « En souvenir des Morts pour le Droit » Château-Salins



(Photo Communauté de communes du Saulnois, 2014)

57 A et Bi 18- Plaque commémorative de l'emplacement du PC de Foch



(Photo J-C Laparra, 2012)

Plaque commémorative (Photo J-C Laparra, 2012)



57 A et Bi 19- Hampont : vestiges de la plate-forme du « Gros Max »



(Photo M-M Damien, 2013)

57 A et B i20- Delme : carré militaire mais aussi ancienne piscine allemande, abris sur les pentes et à contre-pente, vestiges de tranchées, synagogue (inventaire mai 2012), construits pendant l'Annexion et durant la guerre.

Carré militaire, avec un monument commémoratif de 1870 (Photos Damien 2013)



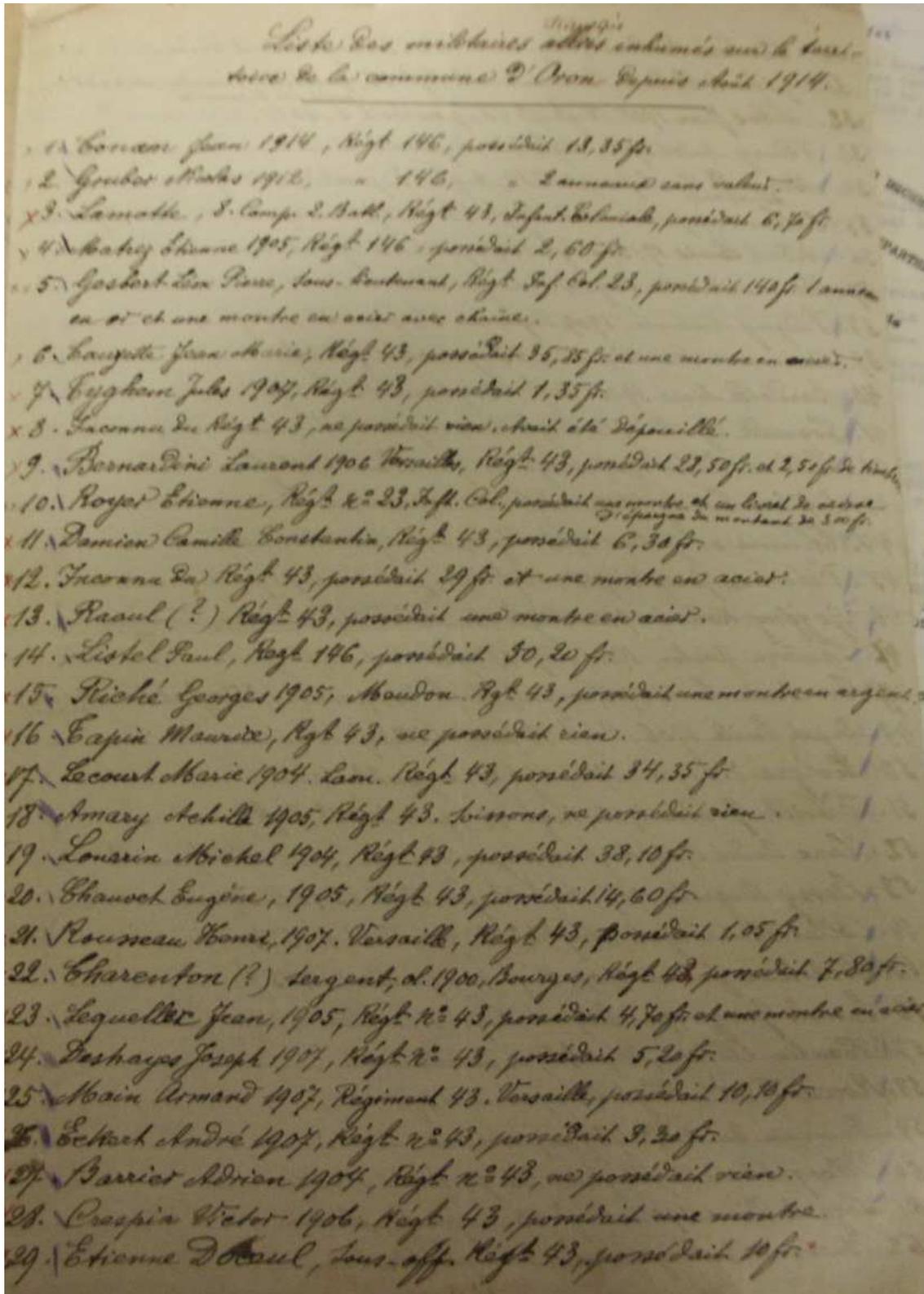
57 A et B i21- Oron : identification officielle des morts : monument commémoratif

(Photo M-M Damien 2013)

Lieu où débute l'identification officielle des morts par les Allemands le 20 août 1914



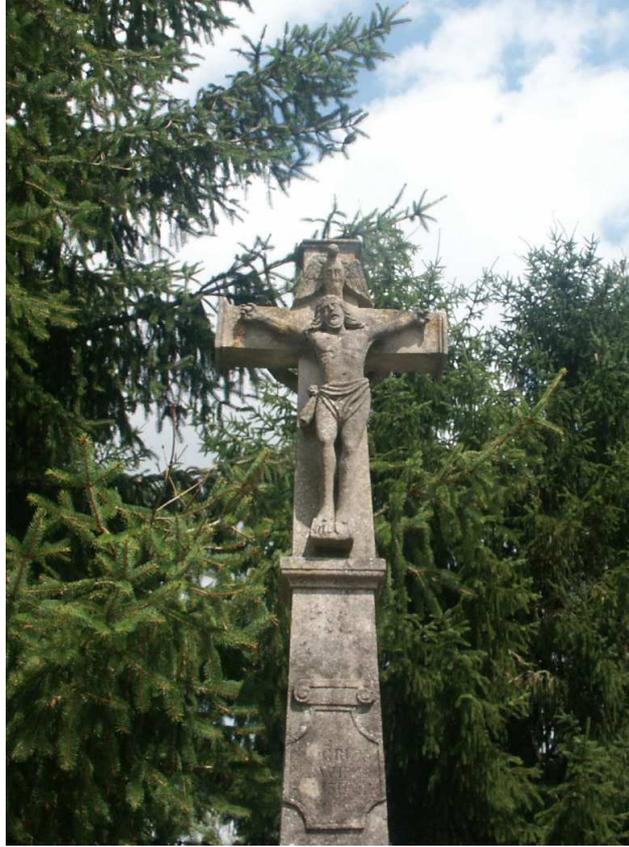
Liste d'identification des soldats tués à Oron (Source : Archives PSMG Metz, boîte Oron)



On dispose d'une liste semblable pour les soldats allemands.

57 A et B i22- 22 a- Viviers : ancien cimetière allemand

La croix du calvaire allemand



(Photo M-M Damien 2012)

22b - Le piédestal du calvaire



Piédestal du calvaire (cimetière allemand originel Viviers) : « Ennemi dans la vie, uni dans la mort », ce cimetière possède un banc de repos (Photos M-M Damien, 2012)

I 22C- Plaque commémorative de l'inauguration du cimetière par la compagnie sanitaire de Landwehr N°16 et banc de repos 22d , photo ci-dessous à droite (Photos M-M Damien)



(Photo J-C. Laparra)



(Photo M-M Damien 2014)

57 A et B i 23- le prieuré de Viviers : vue depuis le cimetière allemand



(Photo M-M Damien 2012)

57 A et B i24 - Cimetière d'Avricourt

a) Urne funéraire allemande et tombe de Nissim de Camondo avant son exhumation



(Photo J-C Laparra 2015)

b) Stèle de l'aviateur Nissim de Camondo dans le cimetière allemand d'Avricourt



(Photo M-M Damien 2012)

c) Vue du petit carré français dans le cimetière allemand d'Avricourt



(Photo M-M Damien, 2012)

I24 d) Urne monumentale, cimetière allemand d'Avricourt (Photo M-M Damien, 2012)



A sa base sont gravés les noms des soldats allemands reposant dans l'ossuaire



Vue de l'ossuaire et de l'urne (Photo J-C Laparra 2015)

A et B i25- Leintrey : Nécropole française

25a stèle rappelant la mort de Nissim de Camondo (Photos M-M Damien 2014)



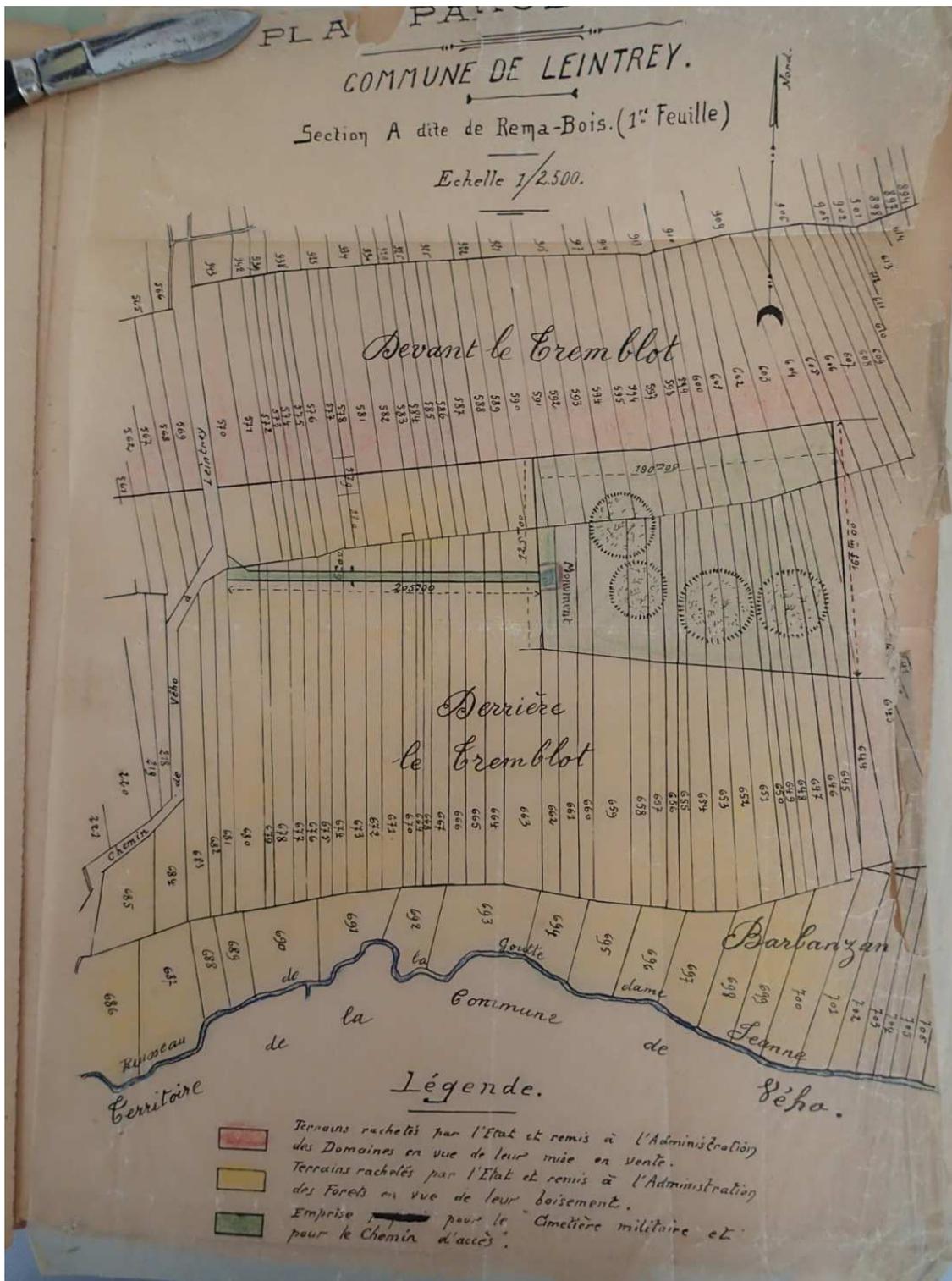
(Photo M-M Damien, 2014)

Stèle du lieutenant aviateur Nissim de Camondo, mort pour la France le 5 septembre 1917. Elle n'est pas située sur le lieu exact où, abattu au cours d'une mission de reconnaissance, son avion est tombé.

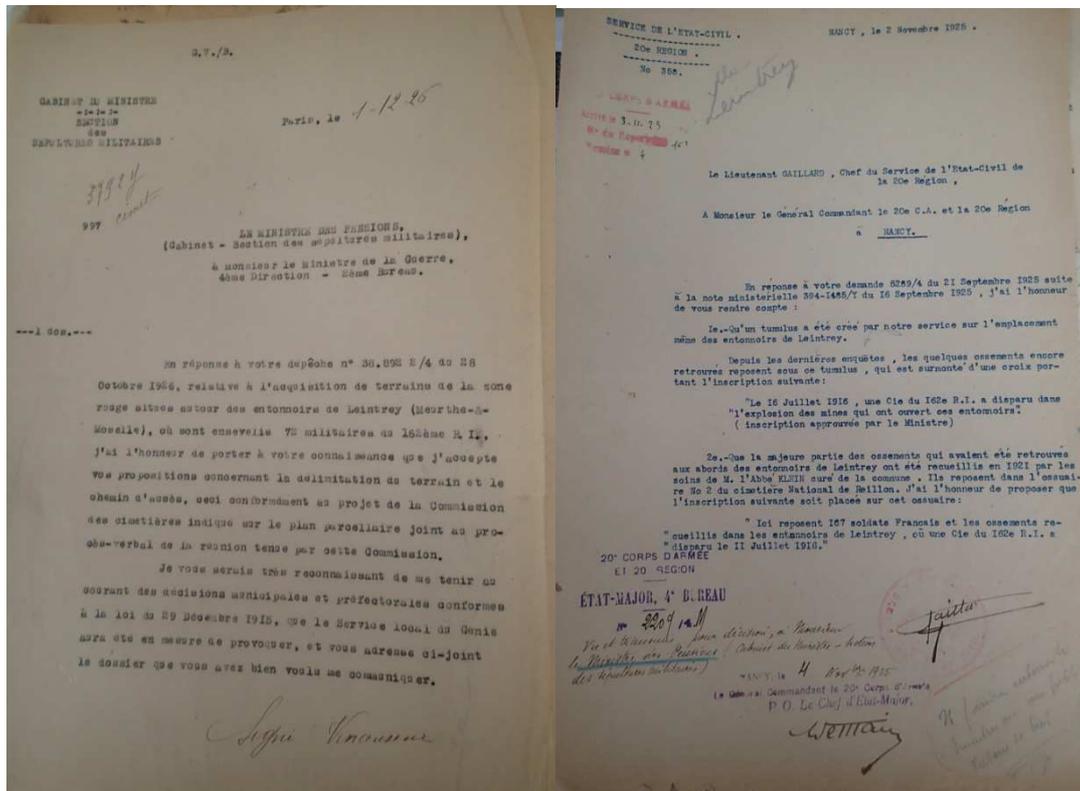
A et B i25-b- Leintrey : Nécropole française : les entonnoirs de Leintrey, reconnus au bout de 10 ans de combat comme telle, et vestiges de tranchées et de boyaux ; présence de la stèle en mémoire de l'aviateur Nissim de Camondo, ramenée à cet endroit pour la préserver (12b) (Photos M-M Damien 2014)



La petite commune de Leintrey, dans le département de la Meurthe et Moselle, non loin de Reillon, fut le théâtre le 11 juillet 1916 d'un épisode de la guerre des mines. Un petit rappel des faits (extrait du Journal des marches et opérations du 162^e régiment d'infanterie) : « Les Allemands ont fait exploser 4 mines qui ont englouti notre tranchée de 1^{ère} ligne de T6 à T3 et enseveli la moitié de la 3^{ème} Compagnie ainsi que 4 mitrailleuses et le personnel [...] ».



(Source : Boîte DMPA Leintrey)



(Source : Archives DMPA Boîte Leintrey)

57 A et B i 26- Reillon : nécropole française et nécropole allemande (bataille de la Vezouze août-septembre 1914) ; monument des « bras de chemises » : 6°44'50.3;48°35'44.0



(Source : site du centenaire)

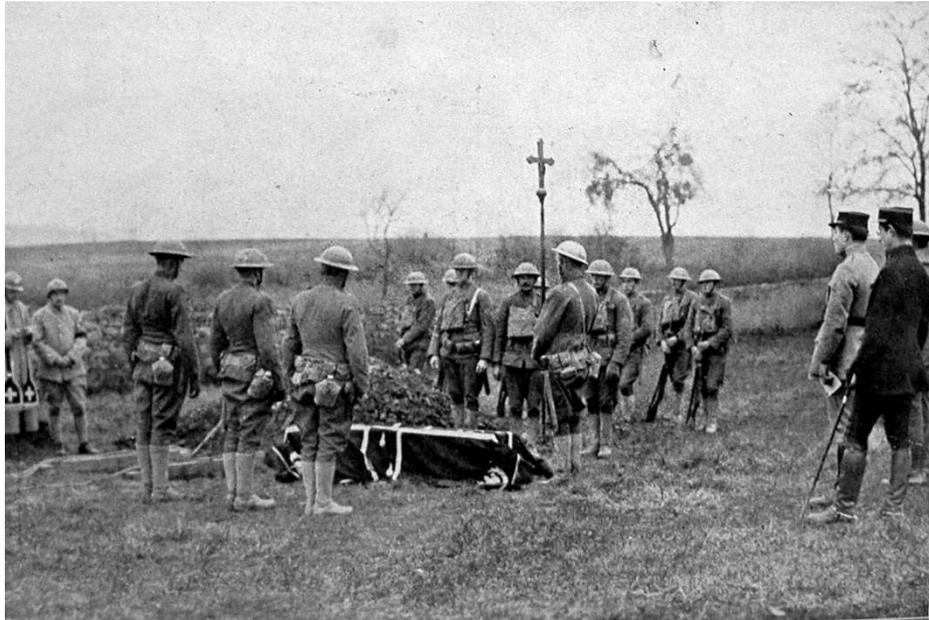


(Source : site du Centenaire)

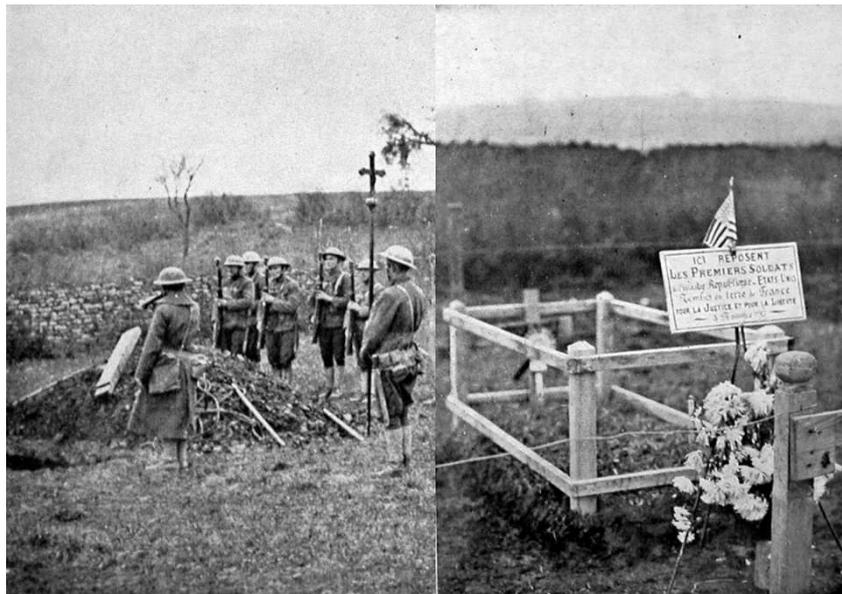
57 A et B i 27- Bathelémont-les-Bauzémont : **monument aux 3 premiers morts américains** ;
6°31'26.9 E; 48°41'35.2N



(Photo J-C Laparra)



(Collection J-C Laparra)



(Collection J-C Laparra)

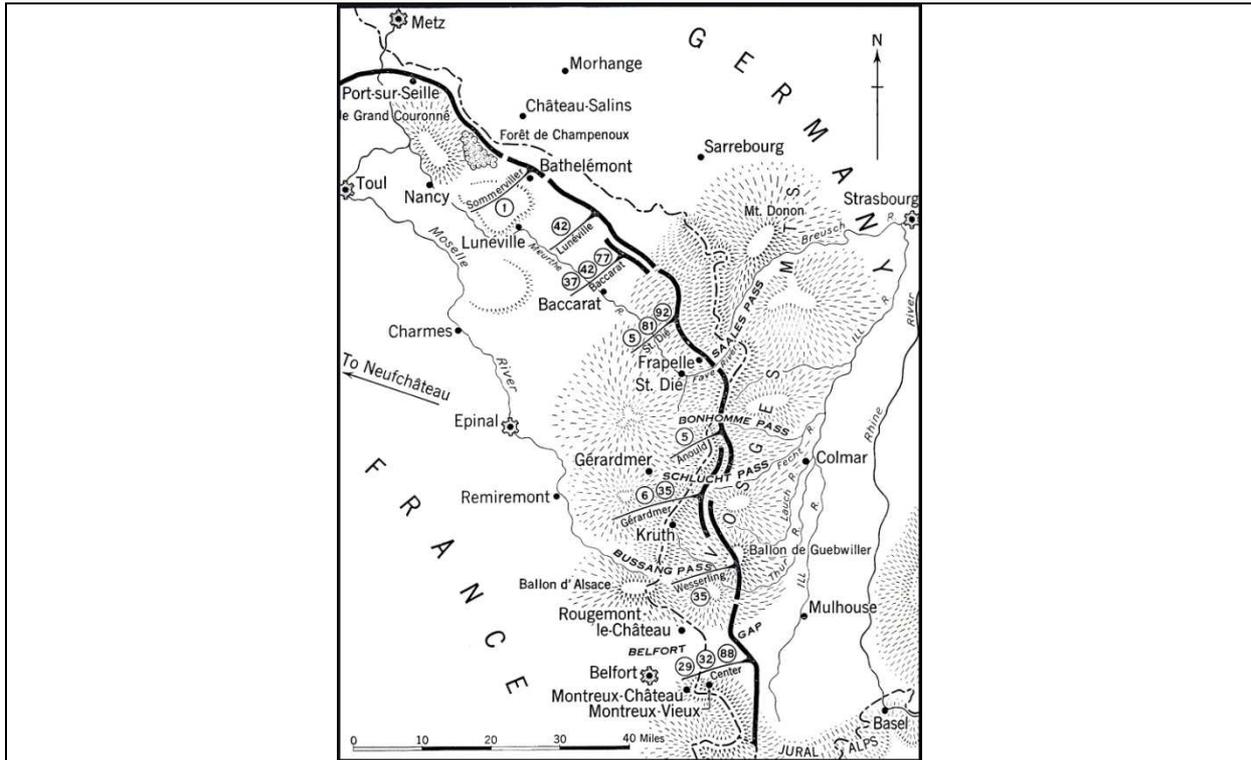
Ancien cimetière allemand (Bezange-La Petite)



Ancien cimetière allemand forêt de Bezange La Grande du LIR 60



(Collection J-C Laparra)



(Collection J-C Laparra)

57 A et B 27- Forêt de Parroy : Vestiges de tranchées et des combats et abri ouvragé dit du Kronprinz à Emberménil : 6° 37'35.2;48°38'30.7



(Photo M-M Damien, 2014)

57 A et B i28- Forêt de Bourdonnay : nombreux abris.

Elle se situe dans le prolongement du bois Chanal et afin de sécuriser le front

57 i29 - Le mémorial polonais, de la Seconde Guerre mondiale Lagarde



(Photo Ville de Lagarde)

Dans la nuit du 17 au 18 juin 1940, la première division de Grenadiers polonais de l'armée française rejette l'ennemi au-delà du canal de la Marne au Rhin par une héroïque contre-attaque. Beaucoup périssent dans ce combat, leurs corps sont inhumés dans la nécropole nationale de Dieuze.

Documents Eléments MS07

Liste des documents

Document n° 45-Stèle indiquant le nom des régiments (Photo M-M Damien 2011)

Document n° 46-Noms des soldats tués les 10-11 août 1914 gravés dans la plaque de bronze de l'ossuaire (Photo M-M Damien 2011)

Documents n° 47 et 48-Petit cimetière allemand situé à l'est du village(1914), et en 1918, légèrement agrandi en 1919 par l'administration française pour y inhumer les corps exhumés du cimetière A mixte, qui ont été tous placés en ossuaire, vérification en cours (collection J. Didier)

Document n° 49- Un enterrement à Lagarde (Collection J. Didier)

Document n° 50- Inhumation au cimetière B en 1914 d'un soldat allemand

Document n° 51- Le cimetière allemand après la guerre et son réaménagement (collection J. Didier)

Document n° 52- Plan définitif du cimetière allemand établi lors du réaménagement ; Source : Archives du Pôle des Sépultures de Guerre Metz, Boîte jaune Lagarde ; *on voit l'ossuaire inexistant sur les documents iconographiques datant de la guerre*

Document n° 53 -Le cimetière allemand après un réaménagement dans les années soixante (collection J. Didier)

Document n° 54- Dépôt de gerbe sur l'ossuaire allemand (11 août 1914) ; (photo ville de Lagarde)

Document n° 55- Violence des combats gravure (collection J. Didier)

Document n° 56-Extrait du registre du cimetière du cimetière définitif de Lagarde

Source : Archives Pôle des sépultures de guerre de Metz (Boîte Lagarde) .*Ce registre indique le lieu originel d'inhumation ; il nous permet d'affirmer que les soldats allemands sont tous décédés sur la commune et que ceux qui reposent dans l'ossuaire proviennent de tombes ou de fosses isolées ou du cimetière situé sur les hauteurs près du bois de Chanal. Nous disposons depuis peu de 3 registres originels d'un grand intérêt scientifique.*

Document n° 57- Plan des types d'inhumations à Lagarde en 1919. *Sur cette carte française d'après-guerre, on voit la position des deux cimetières français à l'ouest et allemand à l'est. Les points numérotés sur la carte indiquent la position des tombes isolées à regrouper. Nous avons la preuve (Document n° ??) que les corps provenant de ces dernières, comme ceux des soldats allemands originellement inhumés dans le cimetière mixte situé à l'ouest du village, reposent aujourd'hui dans les ossuaires respectifs des deux cimetières (source PSG Metz, Liste Lagarde).*

Document n° 58 a- Inscriptions portées sur les croix

Document n° 58b- Inscriptions portées sur les croix

Document n° 60 - Le cimetière allemand des hauteurs le long du chemin menant au bois Chanal, (Collection J. Didier)

Document n°61 - *Le Lorrain* Commémorations

Photographies et documents relatifs MS07 A

Document n° 45- Stèle indiquant le nom des régiments



(Photo M-M Damien, 2012)

Document n° 46- Noms des soldats tués le 10-11 août 1914, gravés dans la plaque de bronze de l'ossuaire



(Photo M-M Damien, 2012)

Documents n° 47 et 48 - Petit cimetière allemand situé à l'est du village (1914), et en 1918, légèrement agrandi en 1919 par l'administration française pour y inhumer les corps exhumés du cimetière A mixte qui ont été tous placés en ossuaire



(Collection J. Didier)

Document n° 49 - Enterrement à Lagarde



(Collection J. Didier)

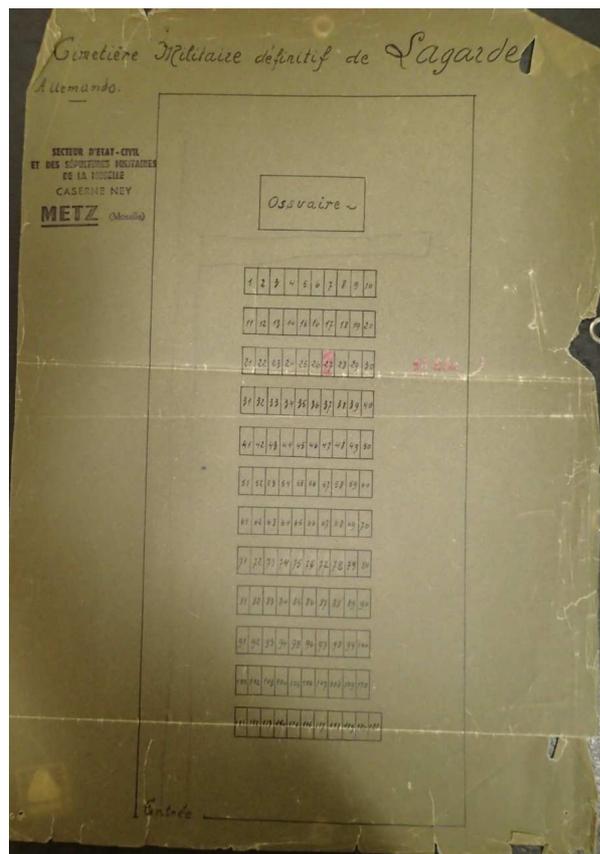
Document n° 50 - Inhumation au cimetière B en 1914 d'un soldat allemand



Kriegerbegräbnis in Lagarde

(Collection J. Didier)

Document n°51- Plan définitif du cimetière allemand établi lors du réaménagement



(Source: Archives du Pôle des Sépultures de Guerre Metz, Boîte jaune Lagarde)

On voit l'ossuaire, inexistant sur les documents iconographiques datant de la guerre

Document n° 52 - Le cimetière allemand après la guerre et son réaménagement



(Collection J. Didier)

Document n° 53- Le cimetière allemand après un réaménagement dans les années soixante



(Collection J. Didier)

Document n° 54 - Violence des combats - gravure



(Collection J. Didier)

Avec la chaleur intense se dégage une odeur pestilentielle qui impose l'enfouissement rapide des corps le long du canal et dans des fosses communes provisoires par nationalité, aménagées rapidement à l'ouest de la ville sur un terrain en légère pente où deux énormes bûchers sont dressés également pour incinérer les chevaux. Pour ce travail, la population est requise. L'abbé Demange, curé de Lagarde, établit sans doute une liste qu'on vient de retrouver pour partie, puisqu'en 1915, il renseigne les familles des disparus par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Il écrit qu'il « n'a pas enterré le commandant Adler,.. ». Le calme revenu dès septembre 1914, les soldats aménagent côte à côte, le cimetière mixte allemand et français à l'ouest de la ville ; y reposent quatorze soldats ayant combattu pour les uns dans l'un ou l'autre camp et originaires de ce bourg rural et le cimetière allemand B

Document n°55 - Dépôt de gerbe sur l'ossuaire allemand (11 août 2014)



Source : Mairie de Lagarde

Le recollement des 4 listes (Document n°59 et 56) successives en cours retrouvées nous permet de dire que nous pourrions établir un tableau du lieu primitif d'inhumation de la plupart des soldats y reposant.

Document n° 56 - Extrait du registre du cimetière du cimetière définitif de Lagarde

N° définitif	N° ancien	Nationalité	NOM ET PRENOMS	Régiment Compagnie, Escadron ou Batterie	Recrutement Classe et Matricule	LIEU de la 1 ^{re} inhumation	LIEU de la 2 ^e inhumation	DATE de transfert au Cimetière	OBSERVATIONS
66	129	Allemande	ZELLMER Louis	Cabaret 10 ^e B. I. B.		Lagarde	Lagarde		
67	130	Allemande	FIEIG Josef Franz			Lagarde	Lagarde		
68	131	Allemande	PREUSCHL PROVIERER Paul	10 ^e B. I. B.		Lagarde	Lagarde		
69	132	Allemande	DORFINGER Jean			Lagarde	Lagarde		
70	133	Allemande	REINHARD Otto	4 ^e B. I. B. 904		Lagarde	Lagarde		
71	141	Allemande	GUTHMANN Michel	10 ^e B. I. B.		Lagarde	Lagarde		
72	142	Allemande	NEUMANN Friedrich	60 ^e B. I.		Lagarde	Lagarde		
73	143	Allemande	WEX Josef	4 ^e B. I. B. 904		Lagarde	Lagarde		
74	144	Allemande	KIEHNERI	137 ^e B. I.		Lagarde	Lagarde		
75	145	Allemande	BINDER Josef	10 ^e B. I. B.		Lagarde	Lagarde		

(Source : Archives Pôle des sépultures de guerre de Metz, Boîte Lagarde)

Ce registre indique le lieu originel d'inhumation, il nous permet d'affirmer que les soldats allemands sont tous décédés sur la commune et que ceux qui reposent dans l'ossuaire proviennent de tombes ou de fosses isolées ou du cimetière situé sur les hauteurs près du bois de Chanal. Nous disposons depuis peu de 3 registres originels d'un grand intérêt scientifique.

Il y a identification de tous les morts par l'armée bavaroise, témoignage du prêtre qui, dans ses correspondances, atteste de la présence de tel corps à tel cimetière.

Puis voici deux pages du listing fait pendant l'Annexion : la dernière montre un total intermédiaire du nombre de victimes inhumées en août 1914 dans les deux cimetières, qui prouve la mort de masse et l'anéantissement des troupes en présence (nous pouvons joindre la liste complète, nous la tenons à disposition). Elle est désormais en dépôt aux archives PSG de Metz, Boîte Moselle, liste Lagarde.

Document n° 58 b- Inscriptions portées sur les croix

16 ^e arrondissement Cimetière du Commerce		Inscriptions portées sur les croix	Français Allemands	Obligations
		Report :	212	146
49	17 tombes portant ce N° - (Se reporter à la fin de la liste)			Cimetière N° 15 ^e A
50	1 soldat allemand - Leclerc Auguste du 131 ^e RI, 3 ^e CE		1	Cimetière Commercial.
51	1 allemand - lieutenant ou adjudant Kurt Reinicke - du 131 ^e RI		1	
51a	1 - Major Pohl, commandant le 3 ^e RI du 131 ^e RI		1	
52	1 soldat français		1	
53	1 - d° -		1	
54	1 - d° - gontard Renaud, 2 ^e RI - 19 ^e 1015		1	
55	2 - d° -		2	
56	2 - d° -		2	
57	1 - d° -	} jardins de M ^e Leclerc-Lahaye	1	} Les tombes sont situées dans le jardin de M ^e Leclerc-Lahaye.
58	1 - d° -		1	
59	1 soldat allemand « Munt. Meiner, 131 ^e RI, 3 ^e CE »		1	
60	1 - d° - « Leidenacker, 131 ^e RI »		1	
61	1 - d° - « Munt. Klein - Landwehr, 60 ^e RI, 5 ^e CE » + 26 octobre 1914		1	
à Reporter :			291	152

(Source PSG de Metz, fonds perdu, retrouvé ; Boîte Moselle, Liste Lagarde)

Ici figure le nom d'un Alsacien-Lorrain, Leclerc, originaire du village

Document n° 59 - Le cimetière allemand des hauteurs, le long du chemin menant au bois Chanal



(Collection J. Didier)

Document n°60 - Le Lorrain : Des commémorations pérennes

Page 4 SAMEDI 9 AOÛT 1922 LES COMBATTANTS

Août 1914

LE DRAME de La Garde

LIÈZ est bien loin de nous cette semaine... elle est bien dans le passé... elle est bien dans le passé... elle est bien dans le passé...

ainsi que deux attaques d'été, la première venue du sud-est et passant par le village de La Garde, pour aller à l'ouest, et la seconde, venant du nord-ouest, en venant de la direction de la gare de Metz, pour aller à l'est, vers la gare de Metz, pour aller à l'est, vers la gare de Metz...

Les attaques frontales et des deux côtés se développèrent plutôt favorablement mais sans succès d'effet décisif.

Intenses combats se déroulèrent dans les rues du village.

Des patrouilles allemandes s'installèrent peu à peu dans les bois dominant le village.

Le village de La Garde - au nord-ouest de Metz - au nord-ouest de Metz - au nord-ouest de Metz...

**Photographies de la zone d'interprétation sont les mêmes
que pour MS06**